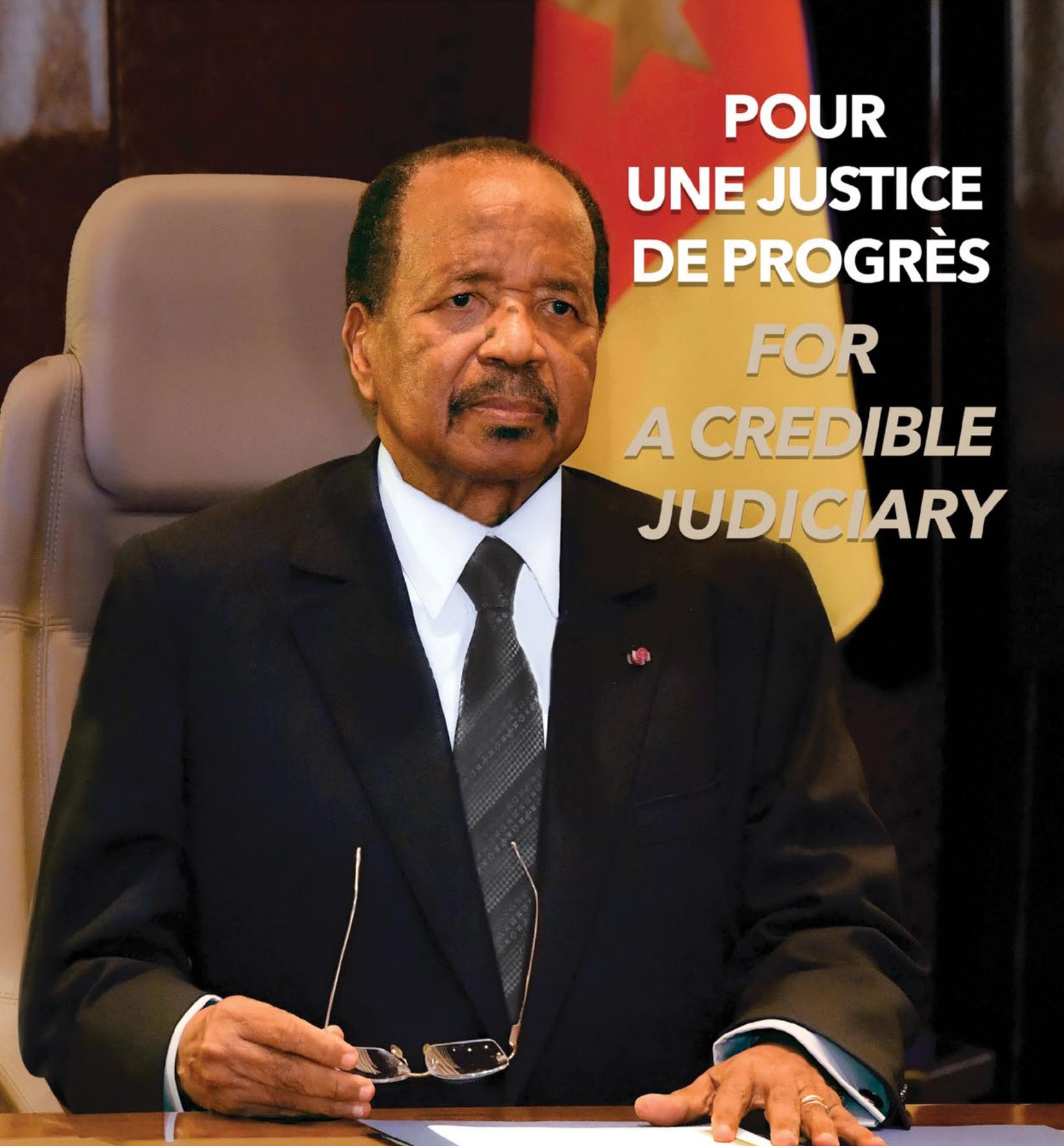




LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

N° 64 - Juin-Août | June-August 2020

Une publication du Cabinet Civil | A Publication of the Civil Cabinet



**POUR
UNE JUSTICE
DE PROGRÈS
FOR
A CREDIBLE
JUDICIARY**



S.E. Paul BIYA **H.E. Paul BIYA**

Président de la République du Cameroun

President of the Republic of Cameroon



La justice – les jeunes auditeurs de justice doivent en avoir pleinement conscience – est la plus haute instance de régulation sociale et la poutre maîtresse de la démocratie dans un Etat de droit. Rendre la justice est une noble mission mais aussi une lourde responsabilité. Ici, c'est l'éthique et la déontologie qui doivent servir de guides. Et la République qui confie aux magistrats le soin de veiller au respect des lois ne peut tolérer les défaillances.



Justice – young legal trainees must be fully aware – is the highest social regulator and the kingpin of democracy in a State governed by the rule of law. Rendering justice is a lofty task, but also a heavy responsibility. In this case, one must be guided by ethics and deontology. Accordingly, the Republic which empowers judicial/legal officers to ensure compliance with the law cannot tolerate any flaws.



*Discours à l'occasion
de la commémoration du
cinquantenaire de l'ENAM
1^{er} décembre 2009*



*Speech during the celebration
of the fiftieth anniversary of
ENAM
1st December 2009*



4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

6 ACTUALITÉ

- **La justice camerounaise, pilier de la démocratie**
- **Justice in Cameroon, the Pillar of Democracy**
- **Allocution du Chef de l'État à l'ouverture de la réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature**
- **Higher Judicial Council. Opening Statement by the Head of State**

12 SPÉCIAL

- **Camerounais bloqués à l'étranger. De la détresse au soulagement**
- **Happy End for Cameroonians Stranded Abroad**
- **2 626 Camerounais déjà rapatriés**
- **2 626 Cameroonians Already Repatriated**

18 CARNET DIPLOMATIQUE

Agenda présidentiel chargé/ Always a Charged Schedule

- **France-Cameroun. Une amitié sincère**
- **Cameroon Has Sincere Friendship with France**
- **Cameroun-Corée. Les adieux de l'Ambassadrice**
- **The Ambassador of Korea Bids Farewell**
- **CEMAC. Atténuer l'impact de la crise sanitaire sur les économies de la sous-région**
- **COVID-19 Impacting Economies of CEMAC Member Countries**
- **Coopération Cameroun-USA. La vitalité**
- **Cameroon-USA cooperation, Growing Steadily**
- **Cameroun-Belgique. Un partenariat fructueux**
- **Cameroon-Belgium: A fruitful partnership**
- **Cameroun-Royaume-Uni. Des relations au beau fixe**
- **Good Relations between Cameroon and the United Kingdom**
- **Cameroun-Burkina Faso. Une coopération excellente**
- **Burkina Faso Special Envoy Received at the Unity Palace**

34 DIGITAL

- **Le défi du numérique**
- **Embracing the Digital Revolution**
- **Les Camerounais s'expriment en ligne**
- **Cameroonians express themselves online**

40 AU CŒUR DE L'ACTION

- **Actes du Chef de l'Etat**
- **Texts signed by the Head of State**

Directeur de Publication/Publisher :

Samuel MVONDO AYOLO
Ministre, Directeur du Cabinet Civil/Minister,
Director of the Civil Cabinet

Coordonnateur/Coordinator :

Oswald BABOKE
Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy
Director of the Civil Cabinet

Rédacteurs-en-Chef/

Editors-in-Chief

Nicolas AMAYENA
Attaché
Bansi Victor SUHYANG
Attaché

Rédaction/ News Staff :

Jean Lucien EWANGUE
Attaché
Jean Christian ATANGANA
Médard NKODO NSOULOU
Dorothee DANEDJO FOUBA
MBENJU John MAFANY
Armel MEBANDE
Edouard MVONDO MVOGO
Joseph Bienvenu AMOUGOU
MEYONG
Carole NYANGONO ADJOMO

Contribution :

Florent Guy ELA FOE
Attaché
Jeanne D'Arc OTAM
Chargé d'Etudes/Assistant
Francine NDONGO
Maxime MAMA
Photographie/Photos:
Victor YENE
Elie Gérard NYATSAP
Sylvain ANDJONGO SEME
Salifou CHIGHET
Infographie:
Joseph Samuel SAMNICK

Imprimé au cameroun:

All these Instruments are available on our website : www.prc.cm
Our social media accounts:
The President of the Republic
@PaulBiya.PageOfficielle
@PR_PauLBIYA
presidentpaulbiya
The First Lady:
@ChantaiBIYA_Cmr
Civil Cabinet
@PRC.CabinetCivil
@CabinetCivilPRC
Mail : cabcivil@prc.cm
prc.cellcom
@PRC_Cellcom
Mail: cellcom@prc.cm



De retour de leur glorieuse épopée à la Coupe du monde de football en Italie, les Lions Indomptables, première équipe nationale africaine à accéder aux quarts de finale de cette compétition, sont reçus avec tous les honneurs, le vendredi 6 juillet 1990, au Palais de l'Unité, par le Président de la République, Paul BIYA. Il s'agit, pour le Chef de l'Etat, de témoigner officiellement la reconnaissance de la nation tout entière à ses valeureux fils qui, au prix d'efforts et de sacrifices, ont présenté à la face du monde l'image d'une jeunesse camerounaise audacieuse, décomplexée et fière. Celle-ci a su se sublimer devant les plus grands défis pour l'honneur de la patrie. Dans un discours mémorable, le Président Paul BIYA a exalté une équipe, sans grands moyens, « *pratiquement inconnue* », mais confiante en ses capacités, d'avoir su imposer un « *style généreux et séduisant* » pour se hisser à la notoriété planétaire.

L'exploit des Lions Indomptables à l'été italien 90 justifie amplement que ces héros soient, trente ans après, toujours célébrés comme modèles de bravoure, de talent et de générosité.

Le Président de la République avait décidé de primer cette vaillance en offrant un logement à chacun des 22 joueurs. Cette promesse vient d'être concrétisée. Le plus illustre d'entre eux, Roger Albert Milla, avait été promu aux prestigieuses fonctions d'Ambassadeur Itinérant à la Présidence de la République. En sage africain, le Président Paul BIYA révere donc le pouvoir productif et magique de la parole. La prouesse réalisée par les Lions il y a trente ans, doit être une source de motivation permanente pour tous les sportifs et le peuple camerounais qui doivent savoir puiser au fond d'eux-mêmes l'énergie nécessaire pour surmonter les obstacles au progrès.

On returning home after their brilliant performance at the finals of the football world cup in Italy, the Indomitable Lions, who were the first African team to reach the quarter finals of this competition, were received at the Unity Palace on 6 July 1990 by the President of the Republic His Excellency Paul BIYA. By this gesture, the Head of State officially presented the gratitude of the entire nation to these brave boys who, by the dint of their efforts and sacrifices, showed to the whole world the image of audacious, sure-footed and proud youths who defied the great teams for the honour of their fatherland. In a memorable speech, President Paul BIYA praised a team that, with little resources and was "*practically unknown*", but confident of their capacity, was able to impose their "*simple and captivating style*", were able and emerged on the world stage.

The achievement of the Indomitable Lions in Italy in 1990 is good reason for them to still be heroes, 30 years later, and regarded as models of bravery, talent and generosity.

The President of the Republic decided to reward this bravery by offering a house to each of the 22 players. This promise has been fulfilled. The most visible of them, Roger Albert Milla, was appointed to the prestigious post of Roving Ambassador at the Presidency of the Republic. As an African wise man, President Paul BIYA keeps his word. The feat produced by the Lions 30 years ago should be a permanent source of inspiration for all sports men and women, as well as the Cameroonian people, who have to pull out all their energy in order to surmount all obstacles to progress.





La justice camerounaise, pilier de la démocratie *Justice in Cameroon, the Pillar of Democracy*

Le Président de la République, Paul BIYA, a présidé, le 10 août 2020, au Palais de l'Unité, une réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature. Cette instance joue un rôle capital dans le fonctionnement des institutions républicaines en ce sens qu'elle fonde la légitimité des magistrats camerounais à travers son rôle d'autorégulation. Dans son fonctionnement, le Conseil Supérieur de la Magistrature présidé par le Chef de l'Etat en personne, prescrit aux magistrats les modèles d'excellence judiciaire qu'ils se doivent de pérenniser, un archétype caractérisé par l'appropriation, voire l'invention de savoirs et savoir-faire découlant des récentes innovations,

On 10 August 2020, the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA chaired, a meeting of the Higher Judicial Council at the Unity Palace. This body plays a crucial role in the functioning of republican institutions to establish the legitimacy of Cameroonian magistrates through its self-regulation role. In its operation, the Higher Judicial Council, chaired by the Head of State in person, prescribes to the magistrates the models of judicial excellence that they must perpetuate, an archetype defined by the appropriation, even the invention of knowledge and know-how derived from recent innovations,

la promotion de l'exemplarité de leurs pratiques et le développement d'une expertise nationale en la matière. C'est une tâche qui doit s'exécuter « avec finesse, objectivité et mesure », selon les termes du Président de la République à l'ouverture de la réunion du 10 août dernier.

Dans le système démocratique camerounais, le pouvoir judiciaire dont la légitimité procède de la Constitution, doit évoluer à l'abri de toute pression. Le Président de la République est garant de cette indépendance de la magistrature qui prémunit les juges des pressions extérieures. Afin de lui conserver toute sa notoriété et son intégrité, le Conseil Supérieur de la Magistrature adopte des principes transparents et objectifs en matière de nomination, de promotion et d'intégration dans le corps judiciaire. De plus en plus aujourd'hui, l'opinion exige la reddition des comptes à chaque pouvoir. C'est la raison pour laquelle le Conseil dispose d'outils efficaces en matière de discipline et de respect des règles éthiques par les magistrats.

the promotion of exemplary practices and the development of national expertise in this area. It is a task that must be carried out "with tact, objectivity and discernment", in the words of the President of the Republic in his opening statement.

In the Cameroonian democratic system, the judiciary, whose legitimacy springs from the Constitution, must evolve free from any pressure. The President of the Republic - guarantor of the independence of the judiciary, must protect the judges from external pressure. In order to maintain its reputation and integrity, the Higher Judicial Council adopts transparent and objective principles in terms of appointment, promotion and integration into the judiciary. More and more today, public opinion demands accountability from every power. This is the reason why the Council has effective tools in terms of discipline and respect for ethical rules by judges.



Cependant, une magistrature sans contrôle risque de produire l'image d'un appareil insensible, corrompu par la technocratie et l'immoralité, en marge de sa vocation d'efficacité et de rentabilité. Ce dilemme cornélien commande que le Chef de l'Etat, dans sa grande sagesse, pilote la modernisation et la praxis de la politique judiciaire, affirmation de l'aphorisme selon lequel un véritable Etat démocratique n'existe que là où il y a un système de justice efficace, au service des citoyens.

However, an unchecked judiciary risks producing the image of an insensitive apparatus, corrupted by technocracy and immorality, on the fringes of its vocation for efficiency and profitability. This Cornelian dilemma requires that the Head of State, in his great wisdom, pilot the modernisation and praxis of judicial policy, affirmation of the aphorism that a true democratic State only exists where there is a system of effective justice, at the service of citizens.



Higher Judicial Council

Démocrate et légaliste dans l'âme, le Président Paul BIYA sait porter une attention constamment renouvelée à l'activité des institutions chargées de l'énonciation et de l'application du droit. Ce faisant, il s'assure que la justice camerounaise reflète la volonté d'agir sur les inégalités et les discriminations, mais aussi, manifeste une détermination à combattre toutes les formes de criminalité et de terrorisme, en tenant compte des rapports sociaux dans lesquels elles s'inscrivent, pour garantir le respect des droits de l'Homme.

As a democrat and legalist at heart, President Paul BIYA knows how to pay renewed attention to the activity of the institutions responsible for the formulation and application of law. Thus, he ensures that justice in Cameroon proposes the will to act on inequalities and discrimination, but also, shows a determination to fight all forms of crime and terrorism, taking into account social relations, to ensure the respect for human rights.



Allocution d'ouverture du Chef de l'Etat

Opening Statement by the Head of State

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Vice-Président du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Je vous souhaite la bienvenue en ce lieu à l'occasion de la tenue, ce jour, de la session du Conseil Supérieur de la Magistrature de l'année 2020.

Celle-ci se tient au lendemain d'un profond renouvellement de cette institution qui a consacré l'entrée, en son sein, de nouveaux Membres Titulaires et Suppléants, ainsi que d'un nouveau Secrétaire.

La présente session est aussi marquée par l'intégration, dans le Corps Judiciaire, des Auditeurs de Justice de la Section Common Law, récemment créée à l'ENAM. Ceux-ci sont issus du recrutement spécial des personnels judiciaires anglophones afin d'appliquer, dans les ressorts des Cours d'Appel du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, cette innovation juridique.

J'adresse aux uns et aux autres mes vives félicitations.

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Vous êtes appelés, par vos avis et propositions, à assister le Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, dans l'exercice de sa mission constitutionnelle de garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire et du bon fonctionnement de cette institution de l'Etat. C'est un rôle capital.

Je vous demande de vous acquitter de votre mission avec finesse, objectivité et mesure. Les termes du serment que certains vont prêter devront être, pour vous, source d'inspiration et d'engagement au service d'une justice crédible, fidèle à ses principes, disposant d'un personnel compétent, et appréciée de nos concitoyens.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la session du Conseil Supérieur de la Magistrature du 10 août 2020.

Je vous remercie.

The Minister of State, Minister of Justice and Keeper of the Seals, Vice-Chairperson of the Higher Judicial Council,

Ladies and Gentlemen, Members of the Higher Judicial Council,

Welcome to the conference room of Unity Palace on the occasion of the holding, today, of the Higher Judicial Council session for the year 2020.

This session is taking place in the wake of the in-depth renewal of this institution, which saw the coming on board of new Substantive and Alternate Members, as well as a new Secretary.

This session is also marked by the absorption, into the Judiciary, of Legal Probationers who graduated from the recently created Common Law Section of the National School of Administration and Magistracy (ENAM). They are the products of the special recruitment of English-speaking legal and judicial personnel to apply this legal innovation in the jurisdictions of the Courts of Appeal of the North-West and South-West Regions.

I extend my hearty congratulations to each and every one.

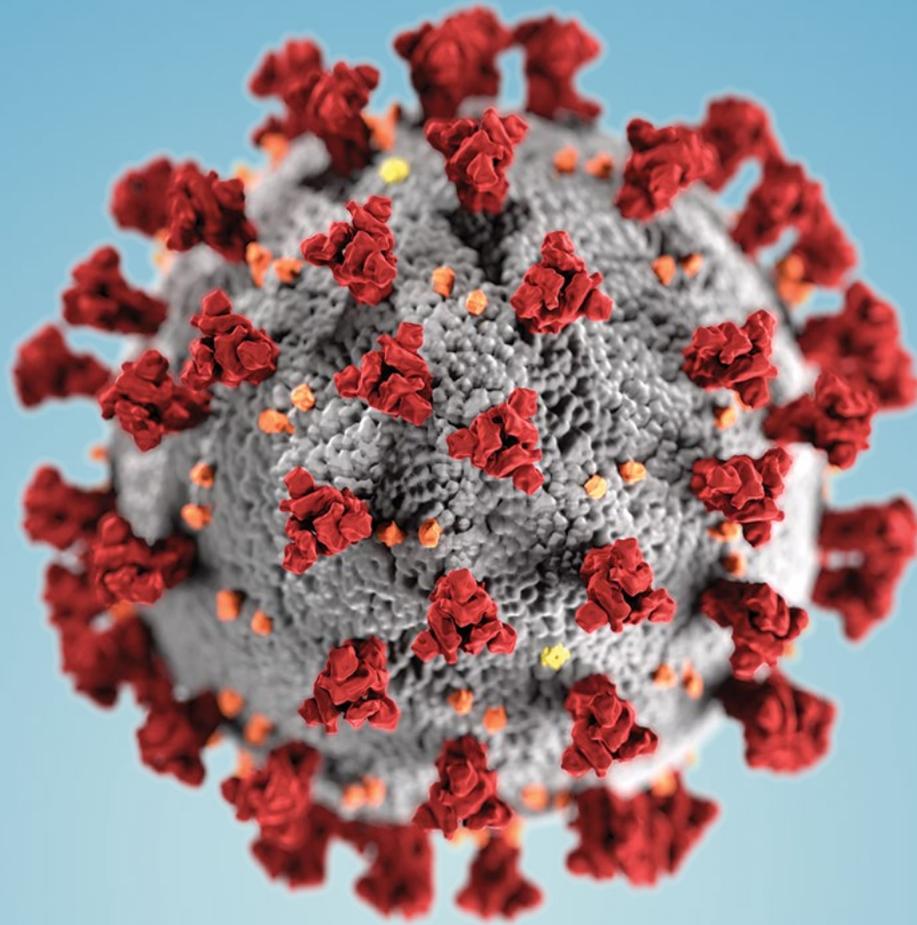
Ladies and Gentlemen, Members of the Higher Judicial Council,

You are required, through your opinions and proposals, to assist the President of the Republic, Chairperson of the Higher Judicial Council, in the performance of his constitutional duty as guarantor of the independence of the judiciary and the proper functioning of this State institution. That is a crucial role.

I urge you to discharge your duty with tact, objectivity and discernment. The wordings of the oath some of you are going to take should be a source of inspiration for you and commitment to the service of a credible justice system, that is attached to its principles, endowed with competent personnel, and appreciated by our fellow citizens.

While wishing our deliberations every success, I declare open the Higher Judicial Council session of 10 August 2020.

Thank you.



Attention !
Le COVID-19 n'est pas vaincu.
Respectons les mesures-barrières.

Attention !
COVID-19 is not yet eliminated.
Let's respect the safety measures.



Camerounais bloqués à l'étranger. De la détresse au soulagement

Happy End for Cameroonians Stranded Abroad

La pandémie de COVID-19 a obligé de nombreux pays dans le monde, sur recommandation des experts de la santé publique, à fermer temporairement leurs frontières pour se prémunir de la propagation rapide de la vague funeste qu'elle a entraînée. Au Cameroun, en exécution des très hautes instructions du Président de la République, S.E. Paul BIYA, le Gouvernement a pris des mesures vigoureuses et efficaces pour assurer le rapatriement des compatriotes se trouvant en séjour temporaire à l'étranger et surpris par ces mesures de confinement. A ce jour, plus de 2 500 Camerounais ont déjà regagné le pays.

Pour arriver à ce dénouement heureux, le Gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, a entrepris, à ses frais, d'organiser un vaste mouvement de rapatriement par vols spéciaux. Cette décision est conforme au droit international relatif à la protection consulaire, aux termes duquel les Etats doivent prêter secours et assistance à leurs ressortissants qui se trouvent en difficulté à l'étranger, notamment par des rapatriements d'urgence dans le cadre des crises comme celle du COVID-19 que vit le monde depuis le début de l'année.

Several countries all over the world closed their borders as recommended by their health experts following the outbreak of the COVID-19 pandemic. In Cameroon, the President of the Republic His Excellency Paul BIYA instructed the Government to take strong and adequate measures to repatriate all our citizens who were abroad for a brief stay but were held up by travel restrictions. More than 2,500 Cameroonians stranded abroad have already returned to the country.

To achieve this happy outcome, the Government, as directed by the Head of State and at its own expense, organised a vast movement of repatriation by special flights. This decision is in accordance with international law on consular protection, by which States must provide relief and assistance to their nationals who find themselves in difficulty abroad, particularly through emergency repatriation in the context of crises such as the COVID-19 pandemic which hit the world at the beginning of this year.

Paul BIYA in the Fight against COVID-19

Ce n'est pas un acte anodin qui relèverait d'une simple opération aux relents humanitaires, mais bien l'expression de l'attachement viscéral à la mère patrie et à la vie de chacun de ses ressortissants qui anime le Président Paul BIYA. Le Chef de l'Etat sait que l'amour pour son pays, tout comme celui qu'on porte à une mère, ne saurait s'embarrasser d'une quelconque justification. Un pays, c'est, en effet, une alchimie juridique, politique, historique, géographique, démographique et culturelle qui se constitue en une substance charnelle et spirituelle de nature quasiment mystique. Cette mystique, toujours au-delà et en-deçà du réel, charrie une promesse qui est l'énergie vitale générée par la terre natale. Cette énergie commençait à manquer à ces compatriotes en situation de détresse à l'étranger au point qu'ils s'en sont sentis meurtris. Par cette action, le Chef de l'Etat apparaît véritablement dans son rôle de père, non seulement protecteur et pourvoyeur de la nation, mais aussi modèle de patriotisme dont l'auréole contribue à développer à la fois le capital social, le sentiment national et le potentiel émotionnel de ses compatriotes.

Pour la mise en œuvre de cette opération, les missions diplomatiques et consulaires du Cameroun à l'étranger se sont pleinement mobilisées, et le Cameroun a pu bénéficier de la franche coopération des pays amis et des compagnies aériennes étrangères. Les bénéficiaires ont été pris en charge à leur arrivée sur le territoire national par les autorités conformément au protocole sanitaire en vigueur (test de dépistage du COVID-19, retour

The gesture is not just the manifestation of a simple act of humanitarian salvaging of citizens, but an expression of the firm attachment of President Paul BIYA to the fatherland and the lives of each and every national. The Head of State knows that for the love of country, just the love for one's mother, does not need any justification. A country is, indeed, an alchemy of judicial, political, historical, geographic, demographic and cultural elements which constitute a carnal and spiritual substance which is somehow mystical. This mystic, always super and supra natural, holds a promise which is the vital energy generated by the place of birth. Our compatriots were already feeling the lack of this energy due to distress in foreign lands where they were stranded. By his act, the Head of State comes out in his role of a father, not only protecting and nourishing the nation, but also as a model of patriotism whose aura contributes to the development of social capital, the feeling of national belonging and the high emotions of his compatriots.

For the implementation of these very complicated repatriation operations in a context of the global health crisis, our diplomatic and consular missions were fully mobilised and the State of Cameroon benefitted from the frank cooperation of friendly countries and foreign airlines. All the beneficiaries were taken care of, free of charge, by the authorities in accordance with the health protocol in force in Cameroon (coronavirus screening test, departure to their homes for those who tested negative, placement in quarantine at specialised centres for the care of patients with Covid-19 etc.).



à la maison pour les personnes testées saines, prise en charge des personnes infectées dans les centres spécialisés, réquisition des hôtels pour le placement en quarantaine, etc.).

Le rapatriement et la prise en charge de ces personnes ont généré d'importantes dépenses pour l'Etat, mais face à une situation inédite, celui-ci ne pouvait faire l'économie de son pouvoir d'action. Bien plus, le Président Paul BIYA n'a jamais su rester insensible aux sollicitations des Camerounais. Le désir de ces compatriotes de revenir au pays de toutes leurs espérances, le terroir de leurs rêves, a rencontré l'amour du Chef de l'Etat pour le Cameroun et pour ses concitoyens, car aimer son pays c'est en quelque sorte aimer son peuple. Il a donc ordonné le retour de tous ceux qui le souhaitent, sans exclusive aucune. Une preuve que le Cameroun n'abandonne jamais ses enfants et est toujours à leurs côtés, partout dans le monde. Mieux encore, il les protège et les protégera toujours, surtout lorsqu'ils se trouvent dans une situation de détresse et d'inquiétude, pour leur procurer le soulagement. Car retrouver sa famille, ses amis ou ses collègues est un épisode vécu à la fois comme une libération, une nouvelle naissance.

These repatriation operations have cost the State of Cameroon a lot of money, but faced with an unprecedented situation, the Government did not spare its financial resources. More so, the President of the Republic could not remain insensitive to the many requests of desperate Cameroonians who wished to return home. All our compatriots who desired to come home, the land of their dreams, were rewarded with the love of the Head of State for Cameroon and its citizens, for he who loves his country also loves the citizens. That is why he ordered for the return of all those who wanted to come home, without any exclusion. This is proof that Cameroon never abandons its children and is always by their side everywhere in the world. Better still, is protecting and will always protect them, especially when they find themselves in a situation of distress or trouble, so as to bring them comfort. For it is when you find your family, your friends or your colleagues that you have a feeling of liberation or rebirth.







2 626 Camerounais déjà rapatriés *Cameroonians Already Repatriated*

En vue de diligenter les très hautes instructions du Chef de l'Etat, Chef de la diplomatie camerounaise, prescrivant le rapatriement des ressortissants camerounais bloqués à l'étranger, le Gouvernement a mis en place une approche méthodologique ciblant les pays et les régions concernés. Quatre catégories de personnes ont été répertoriées, à savoir, les agents publics et privés en mission ou en transit ; les agents publics en stage (civils et militaires) ; les personnes en séjour médical, en voyage d'affaires ou familial, à l'exclusion de celles justifiant d'une résidence permanente à l'étranger.

Une fois les modalités pratiques définies, les opérations de rapatriement proprement dites se sont déroulées du 18 mars au 31 juillet 2020, en cinq grandes vagues, sur quatre continents et 31 pays. En détail, elles concernent les provenances suivantes :

Following the high instructions of the Head of State on the repatriation of Cameroonians stranded abroad, the Government methodically went into action by immediately pinpointing the concerned regions. Four categories of persons were designated, that is, public or private workers on mission or in transit; public servants on internship (civil or military); persons who were out for medical reasons, those on business or family reasons, except for those who have permanent residence abroad.

Once the practical modalities were defined, the repatriation proper took place from 18 March to 31 July 2020, in five major waves, on four continents and 31 countries. In detail, the following destinations were involved:

- Afrique du Nord : Egypte, Tunisie, Maroc.
- Afrique de l'Est : Ethiopie, Kenya.
- Afrique de l'Ouest : Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo.
- Afrique Centrale : Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Tchad.
- Afrique Australe : Afrique du Sud.
- Europe : Belgique, France, Russie, Suisse.
- Asie : Emirats Arabes Unis, Qatar, Turquie.
- Amérique : Brésil, Canada, Etats-Unis.

A la fin du mois de juillet, le tableau dénombre 2 626 bénéficiaires répartis comme suit :

- Afrique : 1 788 personnes ;
- Amérique : 89 personnes ;
- Asie : 434 personnes ;
- Europe : 315 personnes.

En Asie, le processus est freiné par certaines contraintes liées d'une part, au confinement strict observé en Inde jusqu'au mois de juin et, d'autre part, à la difficile localisation de certains compatriotes dans ces vastes pays. Toutefois, les efforts s'intensifient et des résultats tangibles ne tarderont pas.

Au demeurant, à la faveur du succès de cette délicate opération, il faudrait une fois encore reconnaître et apprécier la détermination du Chef de l'Etat qui a permis, avec des moyens modestes, de déployer un dispositif étonnant d'efficacité. Le soutien des pays amis et autres partenaires, ainsi que la collaboration des compagnies aériennes en Afrique et hors du continent sont à saluer avec emphase.

- North Africa: Egypt, Tunisia, Morocco.
- East Africa: Ethiopia, Kenya.
- West Africa: Benin, Côte d'Ivoire, Guinea, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Senegal, Togo.
- Central Africa: Congo, Gabon, Equatorial Guinea, Central African Republic, DR Congo, Chad.
- Southern Africa; South Africa.
- Europe: Belgium, France, Russia, Switzerland.
- Asia: United Arab Emirates, Qatar, Turkey.
- America: Brazil, Canada, United States.

At the end of the month of July, a total of 2 626 beneficiaries registered and divided as follows:

- Africa: 1 788 persons;
- America: 89 persons;
- Asia: 434 persons;
- Europe: 315 persons.

In Asia, the process was held up by some constraints linked, on the one hand, to the strict confinement observed in India until the month of June, and on the other hand, to the difficulty in the localisation of some compatriots in these vast countries. However, efforts are being intensified and tangible results will surely come out soon.

In short, the great success registered during this delicate operation is once more thanks to the determination of the Head of State who championed the setting up of this wonderfully efficient exercise even with the little means that were available. We have to equally salute the immense support given by friendly countries and some African airline companies to the effort.



Agenda présidentiel chargé *Always a Charged Schedule*

L'agenda du Président de la République ne désemplit pas. Malgré les contraintes sanitaires imposées ces derniers temps par la lutte contre le COVID-19, Paul BIYA a maintenu sans discontinuer son rythme de travail et scrupuleusement tenu les engagements que lui confère la charge présidentielle, dans le strict respect des mesures barrières qu'il a lui-même édictées. A cet égard, il a honoré tous ses rendez-vous avec le corps diplomatique accrédité à Yaoundé et accueilli avec le même entrain les émissaires commis auprès de lui par ses pairs. Il vient de présider une importante session du Conseil Supérieur de la Magistrature. Ni l'intensité des entretiens, ni leur format, ni même leur cadence n'ont su échapper à l'inaltérable hardiesse de S.E. Paul BIYA. Le Chef de l'Etat continue d'être animé par une énergie inépuisable qui le pousse à aller toujours plus loin pour assouvir la soif de réaliser au Cameroun et au profit des générations futures, une œuvre durable et mémorable.

The President of the Republic always has a charged schedule. In spite of the constraints brought about in recent times by the fight against the COVID-19 pandemic, President Paul BIYA has kept up with his usual rhythm of activities as regards his presidential duties in the strict respect of safety measures which he himself has set up. It is in keeping with this principle that he promptly and punctually honoured his rendez-vous with the diplomatic corps accredited to Yaounde and other special envoys sent by his counterparts. His Excellency Paul BIYA was not perturbed by the intensity, or the format, or even the frequency of the audiences. The Head of State was filled with inexhaustible energy which enabled him to continue to carry out the immense task of building a better and memorable future generations.







France - Cameroun. Une amitié sincère *Cameroon Has Sincere Friendship with France*

Au moment où certaines dérives de la mondialisation néolibérale exacerbent les inégalités entre les Etats, la coopération entre le Cameroun et la France prend une nouvelle dynamique et se renforce, comme l'illustrent les audiences régulières accordées par le Président de la République, S.E. Paul BIYA, à l'Ambassadeur de France au Cameroun, Christophe Guilhou. L'entretien du 5 juin 2020 n'a pas dérogé à cette logique d'une coopération qui repose sur les principes d'amitié, d'interdépendance et de respect mutuel.

La pandémie de COVID-19 a constitué l'un des sujets majeurs abordés au cours de cet échange d'une durée exceptionnelle de deux heures. Cette crise sanitaire inédite est perçue comme le plus grand défi auquel le monde ait été confronté depuis la seconde Guerre mondiale. Il importe donc que les solutions pour en atténuer les effets ne soient pas confinées au seul domaine de la

The regularity of audiences granted by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA to the French Ambassador to Cameroon Christophe Guilhou, is a perfect illustration of the strong, friendly and longstanding cooperation links between Cameroon and France. The discussions they held on 5 June 2020 testifies to the fact that despite the raging ravages of the neoliberal globalisation which are based on highlighting the differences between nations, the two countries have strong ties that are based on true friendship, interdependence and mutual respect.

The COVID-19 pandemic was one of the major issues discussed by the two personalities during the two hours they spent together. This health problem is shaping up to be one of the major challenges facing humanity since the World War II. The expanse of the crisis goes beyond the medical field, as the economic and social consequences are equally very damaging. With his usual wisdom, President Paul

Head of State's Audiences

médecine, alors que d'autres conséquences, économiques et sociales notamment, sont à redouter. Dans sa grande sagesse, le Président Paul BIYA a opté pour une approche holistique pour mieux diagnostiquer les problèmes et définir les processus qui pourraient améliorer les résultats de la stratégie nationale de riposte. Cette approche, du reste saluée par la majorité des Camerounais, nécessite néanmoins des échanges permanents avec tous les partenaires, au rang desquels la France, dont on ne cessera jamais de souligner et d'apprécier la proximité avec le Cameroun dans la gestion de cette pandémie.

Les questions de sécurité intérieure ont également été abordées lors de cet entretien, notamment la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le Président Paul BIYA a saisi cette nouvelle occasion pour rassurer à nouveau de sa détermination à restaurer la paix en garantissant le droit à la justice pour tous, et à engager la reconstruction des zones sinistrées.

BIYA has opted for a holistic approach to better solve the problems and to shape a better process that can improve the national strategy to combat this disease. This approach has been heartily followed by all Cameroonians, but also requires constant exchanges with all our partners, especially with France, who has stood by Cameroon in the fight against the pandemic.

Issues of internal security were also raised during their discussions, especially concerning the crises in the North West and South West Regions. President Paul BIYA once more seized the occasion to reassure all of his determination to restore peace by guaranteeing justice to all citizens and to start the reconstruction of the affected areas.





Cameroun-Corée. Les adieux de l'Ambassadrice *The Ambassador of Korea Bids Farewell*

Parvenue à la fin de son séjour au Cameroun, l'Ambassadrice de la République de Corée, Ryou Bok-Ryeol, a été reçue en audience par le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, au Palais de l'Unité, le 5 juin 2020. Cet entretien d'adieu s'est déroulé dans un contexte où la coopération bilatérale entre la République du Cameroun et la République de Corée est animée d'une dynamique toute particulière. Le soutien indispensable de ce pays ami dans la riposte contre la pandémie de COVID-19 a été appréciable, tout comme sa contribution

To mark the end of her stay in Cameroon, the Ambassador of the Republic of Korea Ryou Bok-Ryeol was received in audience by the President of the Republic His Excellency Paul BIYA on 5 June 2020. Their discussions were focused on the several domains of the very dynamic bilateral cooperation between the Republic of Cameroon and the Republic of Korea. Notable examples are the considerable support of this friendly country to our fight against the COVID-19 pandemic, the support in

Head of State's Audiences

à l'amélioration de la carte sanitaire et des plateaux techniques des hôpitaux camerounais.

Les nombreuses interventions de la République de Corée dans les activités socioéconomiques avec des flux financiers croissants témoignent de l'attractivité de l'économie camerounaise qui gagne à s'inspirer de la trajectoire économique de ce pays. Le Président Paul BIYA a toujours exhorté à la diversification des partenariats comme principe de coopération économique et véritable levier de développement. L'intensification des relations avec la République de Corée durant le séjour à Yaoundé de l'Ambassadrice Ryou Bok-Ryeol augure de lendemains heureux. Et le Cameroun ne pourra qu'en tirer le meilleur parti.

the realisation of health infrastructure and the supply of technical equipment to our hospitals.

The varied support of the Republic of Korea in socio-economic activities has led to increased financial inflows which are indicative of the attractiveness of Cameroon's economy which has benefitted a lot from the Korean model. President Paul BIYA has always called for the diversification of economic partners as one of the sure pillars of the development of Cameroon. The strengthening of cooperation with the Republic of Korea during the stay of Ambassador Ryou Bok-Ryeol is a sign of better days to come. Cameroon stands to gain from this endeavour.





CEMAC. Atténuer l'impact de la crise sanitaire sur les économies de la sous-région

COVID-19 Impacting Economies of CEMAC Member Countries

Le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience, le 02 juillet 2020, Monsieur Gilbert Ondongo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public, envoyé spécial du Président Denis Sassou Nguesso. L'émissaire du Chef de l'Etat congolais était porteur d'un message sur la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences économiques en zone CEMAC.

Dans le cadre de leurs responsabilités respectives au sein de l'Organisation sous-régionale, les concertations entre les deux Chefs d'Etat sont fréquentes, particulièrement en cette période où les économies sont perturbées par la propagation de la pandémie de COVID-19. Le Président Paul BIYA est, en

His Excellency Paul BIYA granted audience to Gilbert Ondongo, Minister of State, Minister of Economy, Industry and Public Investments and special envoy of the Congolese President Denis Sassou Nguesso on 2 July 2020. The emissary brought a message on the COVID-19 pandemic and its impact on the economies of the CEMAC zone.

Regular consultations take place between the two leaders in view of the various responsibilities with the sub-regional organisation, especially during this period when their economies are highly affected by the spread of the coronavirus. President Paul BIYA, is the current President of the Conference of the Heads of State of CEMAC, while President Denis Sassou Nguesso of Congo

Head of State's Audiences

effet, le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tandis que le Président Denis Sassou Nguesso est le Président dédié au programme des réformes économiques et financières de l'institution.

A cause du COVID-19, le redressement des économies de la CEMAC amorcé depuis le sommet de Yaoundé en décembre 2016, se trouve désormais contrarié. Il est donc impératif de repenser les politiques pour éviter que la chute de l'activité économique ne génère une crise durable. Pour cela, le Président Paul BIYA et ses pairs de la CEMAC s'emploient à mettre sur pied les bonnes stratégies pour amortir l'impact de cette pandémie sur les économies des Etats.

is the President of the Programme for Economic and Financial Reforms of the institution.

The COVID-19 pandemic has hampered efforts that were outlined during the summit of December 2016 in Yaounde to revamp the economies of the CEMAC zone. It is therefore imperative that the economic policies be refreshed so that the slowdown in activity should not lead to a full blown economic crisis. Hence the need for President Paul BIYA and his counterparts of the CEMAC zone to rapidly deploy strategies that will soften the impact of the pandemic on the economies of the sub-region.





Coopération Cameroun-USA. La vitalité *Cameroon-USA cooperation, Growing Steadily*

Le Président de la République, Paul BIYA, a accordé une audience à l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Cameroun, Peter Henry Barlerin, arrivé en fin de séjour. Cet entretien empreint de civilité et d'hospitalité, s'est déroulé le 14 juillet 2020 au Palais de l'Unité. Pendant près de soixante quinze minutes, le Chef de l'Etat et son hôte ont fait le tour d'horizon de la coopération bilatérale qui se structure et se densifie au fil des années.

En effet, les USA, à travers de nombreux programmes, contribuent auprès du Gouvernement camerounais, à l'amélioration du cadre de vie des populations, singulièrement dans le domaine de la santé. C'est ainsi que l'on retiendra comme fruit de cette si longue amitié, la rétrocession du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique, qui a enrichi la capacité opérationnelle du système sanitaire de notre pays. A travers l'Agence de réduction des

The President of the Republic, H.E. Paul BIYA, granted an audience to the Ambassador of the United States of America to Cameroon, H.E. Peter Henry Barlerin, who had arrived at the end of his stay. This meeting, marked by civility and hospitality, took place on 14 July 2020 at the Unity Palace. For nearly seventy-five minutes, the Head of State and his host made an overview of the bilateral cooperation that has grown steadily over the years

Indeed, the USA, through numerous programmes, has supported the Cameroonian Government, towards the improvement of the living standards of the population, particularly in the health sector. This long friendship led to the retrocession of the Cameroon Public Health Emergency Operations Centre (PHEOC), which has enriched the operational capacity of the health system in our country. Through the U.S. government's Defence Threat Reduction

menaces du gouvernement américain, les USA soutiennent les efforts du Cameroun dans l'équipement et le fonctionnement de cet organe de pointe qui fait preuve d'une grande efficacité dans la stratégie gouvernementale de riposte contre le COVID-19.

Par ailleurs, le Gouvernement américain apporte une assistance significative au Gouvernement camerounais dans la lutte contre le VIH-SIDA, à travers d'importants appuis financiers mais aussi par le dépistage et l'administration de soins ainsi qu'un soutien aux orphelins et aux personnes rendues vulnérables par cette pandémie.

La coopération entre le Cameroun et les Etats-Unis peut donc s'enorgueillir de cette vitalité qui s'étend sur bien d'autres domaines. Il était donc compréhensible que l'Ambassadeur Peter Henry Barlerin, au moment de quitter notre pays, laisse perler quelques regrets que le Chef de l'Etat Paul BIYA a su atténuer en lui offrant des souvenirs de notre riche patrimoine culturel.

Agency, the USA is supporting Cameroon's efforts in equipping and operating this cutting-edge body, which has shown great effectiveness in the response strategy against COVID-19.

In addition, the American Government provides assistance to the Cameroonian Government in the fight against HIV/AIDS, through significant financial support but also through screening, the administration of care as well as support to victims.

Cooperation between Cameroon and the United States will continue to be strengthened. Ambassador Peter Henry Barlerin was offered a sculpture - a symbol of conviviality - before his departure.





Cameroun-Belgique. Un partenariat fructueux *Cameroon-Belgium: A fruitful partnership*

L'ambassadeur Stéphane Doppagne a été reçu en audience, le 15 juillet 2020 au Palais de l'Unité, par le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, à la fin de son séjour de quatre années au Cameroun. Cette occasion a permis de célébrer l'amitié et la coopération entre les deux pays, dont les politiques se rejoignent pour éradiquer la pauvreté et promouvoir la paix et la sécurité.

Le Royaume de Belgique s'est illustré ces derniers temps par une véritable offensive économique et commerciale en explorant les multiples opportunités d'affaires qu'offre le Cameroun. Sur le plan de la santé, la Belgique figure parmi les pays amis qui ont volé au secours de notre pays pour appuyer les efforts du Gouvernement contre la propagation de la

Ambassador Stephane Doppagne was received in audience on 15 July 2020 at the Unity Palace by the Head of State H.E. Paul BIYA to mark the end of his four-year stay in Cameroon. The occasion celebrated the friendship and cooperation between the two countries whose policies are geared towards the eradication of poverty and the promotion of peace and security.

The Kingdom of Belgium has recently been on a real economic and commercial offensive to explore the multiple business opportunities that Cameroon offers. In terms of health, Belgium is among the partners that have come to the aid of our country to support the Government's efforts against the spread of the COVID-19 pandemic.

Head of State's Audiences

pandémie de COVID-19. Jadis, le Cameroun a su apprécier les prévenances de la Belgique qui a contribué à la densification de l'offre hospitalière nationale à travers le financement de la construction de l'Hôpital Général de Yaoundé et d'autres ouvrages d'envergure dans le domaine éducatif et social, entre autres.

Comme il l'a toujours affirmé, le Président Paul BIYA est ouvert à toute offre de coopération qui participe à l'émancipation du peuple camerounais sans en aliéner, ni la souveraineté, ni l'identité. Dans son essence, la politique d'intégration économique du Cameroun que mène le Président de la République s'opère sur fond de construction nationale, d'émergence et d'édification d'une nation unie, forte et prospère. L'impulsion qu'apporte le Royaume de Belgique à cette dynamique en fait un partenaire de choix.

In the past, Cameroon recognised Belgian attention especially in the development of health infrastructure like the financing of the construction of the Yaounde General Hospital. Other large-scale works have been registered in the educational and social domains.

As he has always said, President Paul BIYA is open to any offer of cooperation that contributes to the emancipation of the Cameroonian people without alienating them, neither their sovereignty nor their identity. In its essence, Cameroon's economic integration policy led by the President of the Republic operates against a backdrop of national construction, the emergence and building of a united, strong and prosperous nation. The impetus that the Kingdom of Belgium brings to this dynamic makes it a partner of choice.





Cameroun-Royaume-Uni. Des relations au beau fixe *Good Relations between Cameroon and the United Kingdom*

Dans le cadre du déploiement de son agenda diplomatique, le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience, le 23 juillet 2020, Rowan James Laxton, Haut-Commissaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au Cameroun. Il a notamment été question du Sommet mondial sur la vaccination qui s'est tenu virtuellement, le 4 juin 2020, sous les auspices du gouvernement britannique, sommet au cours duquel notre pays a pris des engagements financiers à hauteur de 01 million de dollars US pour intensifier l'action de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) dans la protection des générations futures et la réduction des inégalités causées par des maladies endémiques.

The recent diplomatic activities of the President of the Republic His Excellency Paul BIYA include an audience he granted on 23 July 2020 to the High Commissioner of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to Cameroon, Rowan James Laxton.

During the meeting, the two personalities reviewed bilateral cooperation and issues of common interest. Such as the World Summit of 4 June 2020 that was organised by video conference under the auspices of the British government, during which our country undertook to contribute 1 million US Dollars to intensify the work of the World Alliance for vaccines and vaccinations (GAVI Alliance) as they work to protect future generations and to

Le Royaume-Uni est un partenaire privilégié du Cameroun dont les investissements alimentent de nombreux programmes de développement dans des domaines aussi cruciaux que les logements sociaux, l'eau et l'électricité. Il apporte également son soutien au Cameroun pour lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19.

En outre, le gouvernement britannique est engagé auprès de notre pays pour contrecarrer la poussée terroriste de la secte obscurantiste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord. De même, le gouvernement britannique apporte son soutien au gouvernement camerounais dans ses efforts visant à restaurer une paix définitive et durable dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le Cameroun, membre du Commonwealth depuis le sommet d'Auckland en Nouvelle-Zélande en 1995, partage avec le Royaume-Uni des points de vue communs face aux grands défis mondiaux de l'heure, en particulier la lutte contre les changements climatiques ou encore l'anéantissement du terrorisme.

reduce inequalities caused by endemic diseases.

The United Kingdom is a solid partner of Cameroon and their investors are involved in several development programmes in Cameroon such as low cost housing and electricity. The UK also supports Cameroon in the fight against the coronavirus pandemic.

The British government is also helping Cameroon in the security domain notably in thwarting attacks by the notorious Boko Haram terrorists in the Far North Region. It is equally the case in the North West and South West Regions where the British government supports the efforts of the Cameroon government to search for a lasting peace.

Cameroon is a member of the Commonwealth of Nations since the summit of Auckland in New Zealand in 1995, sharing with the United Kingdom the challenges that face the world today, notably the fight against climate change and the eradication of terrorism.





Cameroun-Burkina Faso. Une coopération excellente

Burkina Faso Special Envoy Received at the Unity Palace

Le Président de la République Paul BIYA a accordé une importante audience, le 25 août 2020, à Monsieur Thierry HOT, Conseiller spécial du Président du Burkina Faso. Cette rencontre avait pour principal objet la remise d'un pli fermé adressé à son homologue camerounais par le Président Roch Marc Christian Kaboré.

L'entretien entre le Chef de l'Etat et l'émissaire burkinabè a en outre porté sur des questions de sécurité, de gouvernance, de santé avec un accent particulier sur la gestion de la pandémie de COVID-19. Il s'agit des préoccupations majeures pour les deux Chefs d'Etat confrontés aux problématiques similaires de développement économique et social. La lutte contre le terrorisme, l'impact

Cooperation ties between Cameroon and Burkina Faso were at the centre of discussions at the Unity Palace on 25 August 2020 between the President of the Republic His Excellency Paul BIYA and a special envoy of President Roch Marc Christian KABORE of Burkina Faso, in the person of Thierry Hot. A sealed message was diligently handed over to the Head of State during the audience that lasted over one hour.

The West African country has been the object of several jihadist terrorist attacks in the past years, just as Cameroon has been facing such brutal and deadly attacks from the Boko Haram islamist insurgency. It is therefore obvious that security issues of interest to both countries

de la mondialisation et la fragilité des systèmes sociaux restent des sujets d'intérêt commun pour les deux pays au point où des consultations régulières sont indispensables pour éloigner le spectre de la pauvreté et de la déstabilisation des institutions républicaines.

Ces défis auxquels font face le Cameroun et le Burkina appellent naturellement à une convergence de vues, comme elle s'est dégagée à l'issue de cet entretien cordial et chaleureux entre le Président de la République et ce compatriote, qui prête son talent au rayonnement d'un pays ami. Ses visites régulières au Palais de l'Unité témoignent de « l'excellence et de la solidité des relations » entre Yaoundé et Ouagadougou.

were discussed by the two personalities. The exchange of experiences and the valuable advice from President Paul BIYA were highly appreciated by the special envoy of President KABORE.

In the context of the global fight against the COVID-19 pandemic, Cameroon and Burkina Faso being two countries that have fought the good fight against this disease also discussed the various strategies and methods that were used to slow the spread of the virus. The safety measures undertaken by the Government of Cameroon in this effort will surely be a shining example for other countries. Issues of good governance, the hallmark of a leadership that is always attentive to the needs of the population, equally constituted a subject of their discussions.

In remarks at the end of the audience, the special envoy hailed the good and friendly relations between the two countries and the disposition of President Paul BIYA who always availed himself to give useful and pertinent advice to his brother and colleague of Burkina Faso.



Le défi du numérique

Paul BIYA, Embracing the Digital Revolution

La singularité de la stratégie de riposte gouvernementale contre la pandémie de COVID-19 est l'usage accru des moyens électroniques et des outils numériques dans l'éducation, l'économie, la santé et la communication. Ce changement de paradigme procède non seulement des exigences qu'impose la conjoncture, mais aussi de la mise en œuvre des engagements du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, dans sa profession de foi en tant que candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2018. En l'occurrence, l'innovation apparaît au cœur du projet présidentiel d'accès à l'émergence, parce qu'elle génère la croissance et accroît la compétitivité. C'est la raison pour laquelle le Chef de l'Etat s'est engagé à « faire du Cameroun un pôle africain de référence dans

The peculiarity of the government response strategy against the COVID-19 pandemic is the increased use of electronic means of communication and digital tools in the education, economic, health and communication sectors. This change of paradigm stems not only from the requirements imposed by the economic situation, but also from the implementation of the commitments of the Head of State, H.E. Paul BIYA, in his manifesto as a candidate for the 2018 presidential election. In this case, innovation appears at the heart of the presidential project towards emergence, because it generates growth and increases competitiveness. This is the reason why the Head of State is committed to "making Cameroon an African pole of reference in the digital economy, develop the



l'économie numérique, à mettre le numérique au service des grands secteurs pourvoyeurs d'emploi, ainsi que de tous les secteurs d'activité, à accélérer l'intégration des TIC dans l'ensemble du système éducatif, à accélérer l'appropriation des TIC par les institutions publiques en vue d'améliorer la gouvernance», entre autres. L'économie numérique dont parle le Président de la République a, in fine, pour vocation d'arrimer les modes de vie, les schèmes de pensée et les méthodes de travail des Camerounais à la mouvance scientifique et technologique internationale..

La riposte du Cameroun face à la crise sanitaire due au COVID-19 a révélé l'emprise de cette mutation technologique dans les rapports humains et autres services sociaux. Le saut numérique du Cameroun s'observe principalement dans la tenue des réunions interministérielles par visioconférence, l'adoption du télétravail et l'institution du téléenseignement. Il a été précédé par la mise sur pied, sous l'impulsion du Président de la République, des centres de haute technologie et d'intelligence artificielle, à l'exemple du Centre d'impression 3D « *High-Tech Centre* » de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé, constitué de 12 laboratoires et 100 robots et de bien d'autres outils et structures de haute technologie que ce magazine aura le loisir de présenter à ses lecteurs dans les prochaines éditions.

Parce que la réforme numérique apparaît comme « *un accélérateur de croissance, en plus d'être une véritable niche d'emplois nouveaux* » (message du Président Paul BIYA à la nation le 31 décembre 2015), le Chef de l'Etat encourage toute initiative des jeunes talentueux et ingénieux qui s'illustrent dans ce domaine.

Incontestablement, l'outil numérique offre de nombreuses opportunités d'emplois dans des secteurs économiques traditionnels ou émergents pour les jeunes confrontés à un sous-emploi chronique. Ceci a favorisé l'émergence d'une génération d'opérateurs ambitieux dans l'entreprenariat numérique que les pouvoirs publics ne cessent d'encourager et/ou de soutenir. Les jeunes ont à cet effet la possibilité de créer des start-ups pour rendre le marché camerounais dynamique et compétitif.

digital economy at the service of the major sectors providing employment – as well as all sectors of activity, accelerate the integration of ICTs in the educational system, accelerate the appropriation of ICTs by public institutions with a view to improving governance”, among others. The digital economy of which the President of the Republic speaks has, in essence, the vocation of aligning the lifestyles, thought patterns and working methods of Cameroonians to the international scientific and technological movement.

Cameroon's response to the health crisis caused by COVID-19 has revealed the importance of this digital transformation in human relationships and other social services. Cameroon's digital leap can be seen mainly in the organisation of inter-ministerial meetings through videoconferencing, the adoption of teleworking and the institution of distance education. It was preceded by the establishment, under the leadership of the President of the Republic of high technology and artificial intelligence centres, such as the High-tech 3D Printing Centre at the National Advanced School of Engineering in Yaounde, which is made up of 12 laboratories, 100 robots and many other high-tech tools and structures.

To intensify digital anchoring, the Head of State encourages any initiative from talented and ingenious young people in this field. The digital reform thus appears as “*a growth accelerator, in addition to being a real niche of new jobs*”, as President Paul BIYA announced in his message to the nation of 31 December 2015. It is a necessary step for the emergence of our country.

Undoubtedly, the digital tool is positioned at the heart of many professions, in the most varied sectors of activity and in increasingly vast fields of application. It also opens up many job opportunities in traditional or emerging economic sectors for young people facing underemployment. This has fostered the emergence of a generation of ambitious operators in digital entrepreneurship that the public authorities continue to encourage and/or support. Young people have the opportunity to create start-ups to make the Cameroonian market dynamic and competitive.



President Paul BIYA @PR_Paul_BIYA · Aug 10

J'ai présidé ce jour une réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature au Palais de l'unité.



Today, I chaired a meeting of the Higher Judicial Council at the Unity Palace.

#PaulBiya
#Cam
#CamJudicial



Natachat Marguise Madi

@MadiMarguise

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 5 autres

Heureuse de vous voir en forme et bien portant mon président, le meilleur reste a venir



Marion Obam

@MahelObam

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 5 autres

Bravooo M. Le Président. Nous avons hâte de lire et voir les grandes résolutions. Notre justice a trop d' injustice en son sein.



Dani Clovis

@CloviceDani

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 5 autres

May the Lord all mighty give you power to rule our country Cameroon



Bingonga Jean Annicet

@JeanBingonga

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 5 autres

Excellence, je suis très fier de la façon dont vous nous encadrez. Que Dieu vous bénisse.



IMAGO DEI

@ejwacka

Replying to @PR_Paul_BIYA and @PRC_Cellcom

Very competent jurists from the supreme court.



Marie Mado

@MarieMado12

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 5 autres

Seigneur ce matin, je te prie de veiller sur mon president Paul Biya dans cette lourde fonction..car sans ta main puissante et nos prieres sinceres il ne peut tenir fort face a tous ses ennemis...de grace mon Dieu exauce ma priere et veille sur lui.



NE pour Vaincre

@YossaChristian2

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 5 autres

Merci mon président préféré, Que le Dieu tout puissant t'accompagne dans la destinée de notre cher et beau pays le Cameroun



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 3 juil.

L'âge de départ à la retraite des fonctionnaires des corps de la santé publique est, à compter du 03 juillet 2020, relevé à soixante (60) ans pour le personnel des catégories «A» et «B» et à cinquante-cinq (55) ans pour le personnel des catégories «C» et «D».

#PaulBiya
#Cameroun



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · 3 juil.

Today, I signed a decree to raise the retirement age of civil servants of the public health corps – (60 years for categories A and B) and (55 years for categories C and D).

#PaulBiya
#Cameroon



Sophie Ndongondongo
bonne initiative M le Président



ABEGA FOUDA
@FRAMBROISIE

Replying to @PR_Paul_BIYA @CabinetCivilPRC and 6 others

THEY DESERVE IT FOR THEIR DEDICATION TO PEOPLE's health and longevity.



Temesas Nelson Akeh
Great push to the medical field



Rol Bineli
Merci excellence pour cette reconnaissance à l'endroit de ces valeureux soldats de la santé 🙏



Blaise Onesime Eloundou
Excellente décision Mr le Président Paul Biya. Le peuple est derrière vous. Vous avez notre soutien à 100 / 100. Longue vie.



CHARLY NDONGO
@NdongoCharly

Replying to @PR_Paul_BIYA @ChantalBIYA_Cmr and 7 others

Une très reconnaissance présidentielle pour cette catégorie de personnels voués à tâche et en première ligne dans la lutte acharnée que le gouvernement et les pouvoirs publics mènent contre l'épidémie de la COVID 19.



Arsène Gael Onana L'ck
Merci beaucoup Excellence. Le corps médical en a besoin en ce temps de crise



Serge Nenba
Une initiative salubre pour ces soldats de la santé.



President Paul BIYA ✓
@PR_Paul_BIYA

Les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, en vigueur au 31 mars 2016, sont revalorisées d'un coefficient de 20% pour compter du 1er août 2020.

#PaulBiya
#Cameroun



President Paul BIYA ✓
@PR_Paul_BIYA

The old-age and incapacity pensions as well as death benefits granted by the National Social Insurance Fund have been revised upward by a 20 percent coefficient.

#PaulBiya
#Cameroon



Laurentine Atangana-zang
Merci Mme le président pour cet acte humain.



Charlie Mitang
Très bonne nouvelle son excellence.



Eraste Sanda
Thank you my president



Nathanael Tara
Le Cameroun des grandes réalisations. Mes admirations Excellence



Jamarouel Ombassadeur
Monsieur le Président de la République
Je dois avouer que vous nous surprenez avec ce présent décret. Continuez de l'avant 🙏🙏



Aucun Adji Aboko
@AbokoAdji
Replying to @PR_Paul_BIYA @CabinetCivilPRC and 6 others
Good news



Stella Abunaw Takang
Amen President Paul Biya!! That 's a strong Arm for the People of Cameroon. God bless you! 🙌🙌🙌



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · Jun 6

J'ai reçu successivement en audience ce jour l'Ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou, et l'Ambassadeur de Corée du Sud au Cameroun, arrivé en fin de séjour. Mme Bok-Rveol Rhyou.

#PaulBiya
#Cameroun



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · Jun 5

Today, I granted successive audiences to French Ambassador Christophe Guilhou and outgoing South Korean Ambassador Bok-Ryeol Rhyou.



President Paul BIYA ✓ @PR_Paul_BIYA · Jul 2

🇨🇲🇩🇷🇨🇵 J'ai reçu ce jour l'Émissaire de S.E. Denis Sassou Nguesso, M. Gilbert Ondongo, Ministre d'État, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille Public du Congo. Nos échanges ont porté sur l'impact du #COVID19 sur l'économie de la CEMAC.

#PaulBiya
#Cameroun



Adulfahad Abu @AdulfahadA · Jun 8

Replying to @PR_Paul_BIYA @CabinetCivilPRC and 5 others

Come rain come sun our country will soon comes out of these problems
There is no compound without a problems in the entire world
Ya Allah accept our daily prayers and bring back peace in our lovely country
CAMEROON



Mbanwe emmanuel97@gmail.com @MbanweE · Jun 6

Replying to @PR_Paul_BIYA

Much Courage to you, the only true father of this state. After you, I have alot of mixed feelings about Cameroon. Natural politician you are.



Jacques Bruno Ndjankeu

@ndemgo

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Courage Excellence Papy ! Le renforcement De nos relations sous régionales est un gage de sécurité pour le futur : plus que jamais , nous devons former un bloc poit affronter ensemble des défis du futur : merci Excellence , courage .



fabrice Paul

@fabricePaul4

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Je t'aime mon président protecteur. Et merci pour le sacrifice pour nous les camerounais



Arnaud OMGBA

@ArnaudOMGBA1

✓ En réponse à @PR_Paul_BIYA, @CabinetCivilPRC et 6 autres

Toujours au contrôle des affaires ... Bravo mon Président.



Tanga François Xavier

@tanga_xavier

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

Bravo SE vous avez toujours eu un très grand intérêt pour l'évolution stratégique de la sous région CEMAC. Ici, vous marquez une fois de plus vos empreintes en matière de Diplomatie et d'orientation.



Marcel ESSOLA

@TellMarcel3

En réponse à @PR_Paul_BIYA, @ChantalBIYA_Cmr et 6 autres

C'est bien ce qu'on appel être PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET NON FACEBOOK. MON PRÉSIDENT VOUS ETES UN CHOIX DE DIEU TOUT PUISSANT. JE VOUS SOUHAITE BONHEUR ET LONGETI VITE.



Juin

Le Président Paul BIYA a signé un total de 135 textes, dont 01 ordonnance, 65 décrets et 161 arrêtés.

- **Ordonnance N°2020/01 du 03 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.
- **Décret N°2020/288 du 01 juin 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Woin Noé, Ingénieur d'Agriculture.
- **Décret N°2020/289 du 01 juin 2020** portant changement de corps d'un personnel Officier. Lieutenant-colonel Nzima Joseph, transféré de la Marine Nationale à l'Armée de Terre par voie de changement de corps.
- **Décret N°2020/290 du 01 juin 2020** portant rappel définitif de personnels Officiers précédemment en service dans les Missions Militaires près certains postes diplomatiques du Cameroun à l'Etranger.
- **Décret N°2020/291 du 03 juin 2020** portant intégration et promotion de Monsieur Nguele Abada Marcelin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Professeur de 1ère classe, 3ème échelon.
- **Décret N°2020/292 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Nga Ndjobo Patrick Marie dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- **Décret N°2020/293 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Mouthe Anombogo Ghislain Arnaud dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2020/294 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Ponou Kemvoufo Baudelaire dans le corps des personnels de l'Enseignement



Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.

▪ **Décret N°2020/295 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Ousmanou Adama dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.

▪ **Décret N°2020/296 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Nyet Odilon dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.

▪ **Décret N°2020/297 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Fouelefack Tsamo Denis Christian dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.

▪ **Décret N°2020/298 du 03 juin 2020** portant intégration de Monsieur Guessele Isseme Lionel Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours stagiaire.

▪ **Décret N°2020/302 du 08 juin 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de prêt d'un montant de 150 millions de dollars US, correspondant à 133,5 millions d'euros, soit environ 87,8 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité dans les Régions sous desservies du Cameroun.

▪ **Décret N°2020/303 du 08 juin 2020** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Mouangue Ruben, Maître de conférences et autres.

▪ **Décret N°2020/304 du 10 juin 2020** portant nomination de Sous-préfets.

▪ **Décret N°2020/305 du 10 juin 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Akolla Ekah Rigobert, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale.

▪ **Décret N°2020/306 du 11 juin 2020** portant inscription en additif au tableau d'avancement de grades de deux personnels Officiers d'active des forces de défense au titre de l'année budgétaire 2020 à titre de régularisation. Pour le grade de Lieutenant, les Sous-lieutenants Bilo'o Nna Jean Daniel et Okala

Etoundi Remy.

▪ **Décret N°2020/307 du 11 juin 2020** portant promotion aux grades supérieurs, des personnels Officiers d'active des forces de défense, au titre du 2nd trimestre de l'année budgétaire 2020. Chef d'Escadron Madine Didda et autres.

▪ **Décret N°2020/308 du 11 juin 2020** portant promotion aux grades de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2ème classe, des Adjudants-chefs et Maîtres-principaux des forces de défense inscrits au tableau d'avancement de grade, au titre de l'année budgétaire 2020. Adjudant-chef Biack Paule Michèle et autres.

▪ **Décret N°2020/309 du 12 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite à un Officier de la Gendarmerie Nationale. Lieutenant-colonel Bannem Anatole Clément.

▪ **Décret N°2020/310 du 12 juin 2020** modifiant le Décret N°2018/011 du 10 janvier 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Fosso Moïse.

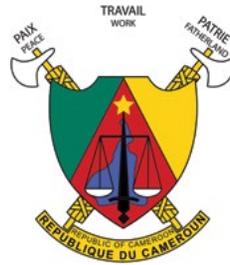
▪ **Décret N°2020/311 du 12 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Tabopda Abel.

▪ **Décret N°2020/312 du 12 juin 2020** modifiant le Décret N°2018/343 du 29 mai 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Tchinda Martin.

▪ **Décret N°2020/313 du 12 juin 2020** modifiant le Décret N°2017/456 du 24 août 2017 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Tchoffo Boniface.

▪ **Décret N°2020/314 du 12 juin 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Colonel Yannick Agazzin, de la Coopération Militaire française.

▪ **Décret N°2020/315 du 15 juin 2020** portant nomination des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature. Membres Titulaires. Personnels désignés par l'Assemblée Nationale : Messieurs Ali



Mamouda ; Essomba Bengono Engelbert ; Madame Soppo Toute Marlyse. Personnels désignés par la Cour Suprême : Mesdames Mekoulou Cunégonde Christine, épouse Ngotty ; Fofung Nabun, épouse Wacka. Monsieur Manga Moukouri Isaac. Membres Suppléants. Personnalités désignés par l'Assemblée Nationale : Monsieur Abe Mikhael Ndra. Mesdames Goni Mariam ; Ngo Issi Rolande Adèle. Personnalités désignés par la Cour Suprême : Madame Ntyam Ondo, épouse Mengue Me Zomo. Messieurs Njumbe Ernest Njumbe ; Oumarou Abdou. Personnalités désignés par le Président de la République : Monsieur Amadou Ali.

▪ **Décret N°2020/316 du 15 juin 2020** portant nomination du Secrétaire du Conseil Supérieur de la Magistrature. Monsieur Minko Minko Abel, Magistrat Hors hiérarchie, 1er groupe.

▪ **Décret N°2020/317 du 22 juin 2020** portant révocation du Dr Sango Martin Ndeh, du corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Maître de Conférences, Enseignant à la Faculty of Arts de l'Université de Buea, pour tentative d'obstruction au déroulement harmonieux des examens de rattrapage organisés dans ladite faculté durant l'année académique 2018/2019 et récidive dans les agissements de nature à empêcher le fonctionnement normal et régulier de l'institution universitaire.

▪ **Décret N°2020/318 du 22 juin 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de prêt d'un montant de 161,60 millions d'euros, soit environ 106 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du Projet d'Aménagement de la Route Nationale N°11, la « Ring Road ».

▪ **Décret N°2020/319 du 22 juin 2020** ratifiant l'Accord de prêt n°20002000002101 d'un montant de 217,9 millions d'euros, soit environ 142,93 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad.

▪ **Décret N°2020/320 du 22 juin 2020** ratifiant l'Accord de prêt n°2100150040894 d'un montant de 6 000 000 d'Unités de Compte, soit environ 4 923 810 000 de francs CFA, pour le financement partiel du Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger.

▪ **Décret N°2020/321 du 22 juin 2020** ratifiant l'Accord de prêt n°2100150038745 d'un montant de 6 000 000 d'unités de compte, soit environ 4 923 810 000 de francs CFA, pour le financement partiel du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad.

▪ **Décret N°2020/322 du 22 juin 2020** ratifiant l'Accord de prêt n°2000200003001 d'un montant de 84 000 000 d'euros, soit environ 55 100 388 000 de francs CFA, pour le financement partiel du Projet de développement des chaînes de valeurs de l'élevage et de la pisciculture.

▪ **Décret N°2020/323 du 22 juin 2020** portant concession, à titre gratuit, à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de deux (02) dépendances du domaine privé de l'Etat à Limbe, au lieu-dit « Bota Land », dans l'arrondissement de Limbe 2, département du Fako, région du Sud-ouest.

▪ **Décret N°2020/324 du 22 juin 2020** portant concession, à titre gratuit, à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de deux (02) dépendances du domaine privé de l'Etat à Garoua, au lieu-dit « Plateau », dans l'arrondissement de Garoua 2, département de la Bénoué, région du Nord.

▪ **Décret N°2020/325 du 22 juin 2020** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de sécurisation des emprises de la carrière de pierres d'Ekekam 3, de la gare de péage, de la zone de déblai, des passages inférieurs et supérieurs de l'ouvrage d'art n°4 et des voies de rétablissement du projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, tronçon PK0-PK20.

▪ **Décret N°2020/326 du 22 juin 2020** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la ligne double terna 90 KV « Nyom 2-Ngousso », département de la Mefou et Afamba, région du Centre.

▪ **Décret N°2020/327 du 22 juin 2020** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction du réseau national des télécommunications d'urgence dans la ville de Bertoua, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

▪ **Décret N°2020/328 du 22 juin 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Boubakary Abdoulaye, Inspecteur Principal des Affaires Sociales, du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2022.



- **Décret N°2020/329 du 23 juin 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence Martial Beti-Marace, Ambassadeur de la République Centrafricaine, arrivé en fin de séjour au Cameroun.
- **Décret N°2020/330 du 23 juin 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence Rhyou Bok-Ryeal, Ambassadrice de la République de Corée, arrivée en fin de séjour au Cameroun.
- **Décret N°2020/331 du 23 juin 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. L'Honorable Kouinche Albert, député et opérateur économique.
- **Décret N°2020/332 du 23 juin 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Moulongo Oscar, opérateur économique, Directeur Général de la Société CAMTRAVAUX.
- **Décret N°2020/333 du 23 juin 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Feu Tikela Kemonne, Conseiller Technique, Chef de la Division des Affaires Intérieures au Secrétaire Général /PRC.
- **Décret N°2020/334 du 23 juin 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ashu Priestley Ojong, maire de la commune de Manfé.
- **Décret N°2020/335 du 23 juin 2020** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feue Koueko Joséphine, épouse Tchokotcha, cheffe du secrétariat particulier du Gouverneur de la région du Centre.
- **Décret N°2020/336 du 23 juin 2020** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Mouelle Kombi Guillaume, chef du canton Wouri-Bwelle
- **Décret N°2020/337 du 23 juin 2020** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ngomo Abah Simon Pierre, Pasteur.
- **Décret N°2020/338 du 24 juin 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Marocaine du Commerce extérieur (BMCE), un Accord de prêt d'un montant de 38 112 254 euros, soit environ 25 000 000 000 de francs CFA, pour le financement de la première phase du projet de rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Emile Léger (CNRPH).
- **Décret N°2020/339 du 24 juin 2020** ratifiant l'Accord de prêt d'un montant de 55 095 000 de dirhams Emiratis, équivalent à 12 000 000 de dollars US, soit environ 7 092 000 000 de francs CFA, conclu le 18 décembre 2019, entre la République du Cameroun et le Fonds d'Abu-Dhabi pour le Développement (FADD), pour le financement partiel du projet de construction de la route Olama-Kribi, tronçon Bingambo-Grand-Zambi.
- **Décret N°2020/340 du 24 juin 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), un Accord de prêt d'un montant de 12 millions de dollars US, soit environ 7 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional annexe de Mbalmayo.
- **Décret N°2020/341 du 24 juin 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Capitaine de Frégate Artur Eloi Roman, Officier de liaison de la Marine brésilienne au Centre Interrégional de Coordination.
- **Décret N°2020/345 du 24 juin 2020** modifiant l'Arrêté N°0305 du 18 mai 2020 portant concession d'une pension de retraite et réversion aux ayants-cause d'un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Bitsong Pierre.
- **Décret N°2020/346 du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Amang Laurent.
- **Décret N°2020/347 du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Megaptche.
- **Décret N°2020/348 du 24 juin 2020** modifiant le Décret N°2011/263 du 23 août 2011 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mouaha Bell Victor Emmanuel.
- **Décret N°2020/349 du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mvondo Obama Zacharie Dieudonné.



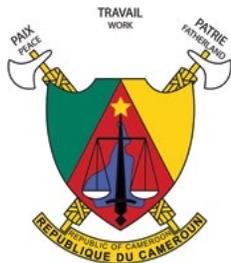
- **Décret N°2020/350 du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tamambang Afungchui Emmanuel.
- **Décret N°2020/351 du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Owona Joseph Marie Zacharie.
- **Décret N°2020/352 du 30 juin 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Ekoumou André Magnus, nommé Ambassadeur de la République du Cameroun auprès de la République Française.
- **Décret N°2020/353 du 30 juin 2020** portant nomination de Secrétaires Généraux dans certains départements ministériels. Monsieur Essomba Pierre et autres.
- **Arrêté N°0338/CAB/PR du 1^{er} juin 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Dourwe Moïse.
- **Arrêté N°0339/CAB/PR du 1^{er} juin 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ndzie Ondobo.
- **Arrêté N°0340/CAB/PR du 02 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Zoa Ngono Jean Médard (Mle 520 512-B), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0341/CAB/PR du 02 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tchaptche Yanze Daniel (Mle 156 541-G), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0342/CAB/PR du 02 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Tchuindo René (Mle 531 971-D), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0343/CAB/PR du 02 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Mbella Njie Emmanuel (Mle 147 347-O), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0344/CAB/PR du 02 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Matchoung Rébecca épouse Mahamat (Mle 356 046-D), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0345/CAB/PR du 02 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Madame Nanga Zebouk Louise

épse Monemoto (Mle 156 515-U), Commissaire de Police.

- **Arrêté N°0346/CAB/PR du 02 juin 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Neutchap Philippe (Mle 520 756-I), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0347/CAB/PR du 02 juin 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Mademoiselle Mezene Mvongo (Mle 370 165-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0348/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Tchakoteu Jacques (Mle 055 133-M), Commissaire de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0349/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ndogo Kibinde, Inspecteur de Police de 2^{ème} grade (Mle 120 792-I), décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0350/CAB/PR du 02 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Dawe (Mle 451 195-G), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0351/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Ntuingwe Daniel Etimdang (Mle 370 575-X), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0352/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Mbama Elanga Célestin (Mle 703 583-U), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0353/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Mambo Philémond (Mle 582 288-Z), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0354/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension proportionnelle à Monsieur Ebo'o Asse Edouard (Mle 571 220-J), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0355/CAB/PR du 02 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Akollah Jude Messumbe (Mle W-056 090), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 15 avril 2019.
- **Arrêté N°0356/CAB/PR du 02 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Amino Richard Gongpelene (Mle 701 865-T), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 06 avril 2020.



- **Arrêté N°0357/CAB/PR du 02 juin 2020** portant révocation de Madame Nwoliape Carème Nguenchoji (Mle 766 718-M), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 19 novembre 2017.
- **Arrêté N°0359/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation de fonctions du Magistrat Moussa Emmanuel et allouant un capital-décès et une pension de réversion aux ayants-droit. Magistrat de 4^{ème} grade, 1^{er} échelon.
- **Arrêté N°0360/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation de fonctions de Monsieur Abene Olinga Hubert Thierry (Mle 572 478-M), Magistrat de 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, indice 580 et allouant un capital-décès avec remboursement des retenues aux ayants-droit.
- **Arrêté N°0361/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Monesse Tsa Marcel (Mle 587 639-T), Officier de Police 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0362/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Wazebe Théodore (Mle 355 980-X), Officier de Police 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0363/CAB/PR du 03 juin 2020** plaçant Madame Edoua Akini Anne Colette (Mle 583 440-X), Officier de Police de 1^{er} grade en position de disponibilité.
- **Arrêté N°0364/CAB/PR du 03 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ngu Ernest Teghen (Mle C-059 309), Gardien de la Paix 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 avril 2020.
- **Arrêté N°0365/CAB/PR du 03 juin 2020** portant révocation d'office de Madame Njuh Shella Njuh (Mle 766 732-C), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 1^{er} octobre 2019.
- **Arrêté N°0366/CAB/PR du 03 juin 2020** portant révocation d'office de Madame Masso Tchoukouaha Sandrine Lizilotte (Mle E-056 528), Inspecteur de Police 1^{er} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 12 novembre 2019.
- **Arrêté N°0367/CAB/PR du 03 juin 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Ngoume René (Mle 520 824--W), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0368/CAB/PR du 03 juin 2020** portant avancement d'échelon, constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de monsieur Oumate Mal Abou (Mle 148 160-P), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0369/CAB/PR du 03 juin 2020** portant reclassement, avancements d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Ndoukol Beyaka Henri (Mle168 138-M), Inspecteur de Police de 1^{er} grade révoqué.
- **Arrêté N°0370/CAB/PR du 03 juin 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ekonde (Mle 359 605-Z), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0371/CAB/PR du 03 juin 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Ngo Djon Honorine (Mle 525 150-O), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0372/CAB/PR du 03 juin 2020** portant reclassement, avancements d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkelle Lawrence (Mle 150 736-L), Inspecteur de Police 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0373/CAB/PR du 03 juin 2020** portant abaissement d'échelon de Monsieur Zang Ernest Beau Grand (Mle 597 151-J), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police par rétention sans droit de la chose d'autrui. Fait commis courant 2017.
- **Arrêté N°0374/CAB/PR du 03 juin 2020** portant abaissement d'échelon de Monsieur Nzouetcham Hilarion Evaristus (Mle 595 833-L), Inspecteur de Police 1^{er} grade, pour absences injustifiées en service. Fait commis du 14 janvier au 06 février 2015 et du 12 février au 26 février 2015.
- **Arrêté N°0376/CAB/PR du 03 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0496/CAB/PR du 22 juillet 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nghanyi Ndesa Michael (Mle139 305-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0378/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbagi Ekedji Jules Achille (Mle 169 326-F), Officier de Police Principal.



- **Arrêté N°0379/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Joseph Fumbui (Mle 534 623-Y), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0380/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ghenghan Lamlell Patrick (Mle 366 037-T), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0381/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Olama Bidzogo Vincent Martin (Mle 527 839-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0382/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ebango Filbert (Mle 156 015-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0383/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Binam Nyemeck Gabriel (Mle 501 695-C), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0384/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Hamidou Kakarai Joseph (Mle 356 064-F), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0385/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Atoko à Doh Mamadou (Mle 541 236-B), Inspecteur de Police de 2ème grade et liquidant les droits de sa succession.
- **Arrêté N°0386/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Edinga Zobo Etotogo (Mle 518 042-G), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0387/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Amougou Offa Sylvestre (Mle 502 831-Z), Inspecteur de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0388/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Konwa (Mle 161 973-A), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0389/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur William Tabe Tarh Taboko (Mle 355 517-N), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0390/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Makaïnet Samuel (Mle 155 976-D), Officier de Police de Principal.
- **Arrêté N°0391/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Konjock Boniface Kunju (Mle 539 821-V), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0392/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité de fonctions du Magistrat Kwangue Kwangue Lavoisier, allouant un capital-décès et une pension de réversion, à ses ayants-droit.
- **Arrêté N°0393/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kwajep Benjamin (Mle 363 903-P), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0394/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bafoula Ndomo Jean Bernard (Mle 528 503-I), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0395/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ambassa Achille (Mle 356 048-D), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0396/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Koulagna Martin (Mle 156 047-S), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0397/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Bekono Marthe (Mle 370 520-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0398/CAB/PR du 03 juin 2020** portant avancement d'échelon, reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sapack Alexandre (Mle 138 421-F), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0399/CAB/PR du 03 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Zo'ona Zo'ona Martin (Mle 359 689-Q), Inspecteur de Police Principal et allouant une pension de réversion à ses ayants cause.
- **Arrêté N°0400/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Zeibe Daniel (Mle 147 267-X), Officier de Police de 2ème grade.



- **Arrêté N°0401/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Nyobe Nyobe Sylvestre (Mle 369 691-Z), Officier de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0402/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Mbede Nestor (Mle 597 772-H), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0403/CAB/PR du 03 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les **droits de la succession de Monsieur Bourdanne Bouba** (Mle 158 979-H), Gardien de la Paix Principal.
- **Arrêté N°0404/CAB/PR du 03 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°112/CAB/PR du 12 février 2014 portant révocation de Monsieur Mpile Prosper Alain (Mle 539 880-U), Inspecteur de Police Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 06 août 2012.
- **Arrêté N°0405/CAB/PR du 04 juin 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Essoungue Mayer (Mle 174 652-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0406/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Issoufou (Mle 356 172-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0407/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Essombe Eyidi Noel (Mle 147 139-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0408/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bedzigui Jules B (Mle 147 312-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0409/CAB/PR du 04 juin 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nang Bogo (Mle 356 074-X) Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0410/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Fua Elisabeth (Mle 159 789-X), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0411/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tonye Emmanuel Roger (Mle 170 919-T), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0412/CAB/PR du 04 juin 2020** portant avancement d'échelons, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ekodo Bernard (Mle 525 907-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0413/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Hamadama (Mle 507 549-K), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0414/CAB/PR du 03 juin 2020** portant reclassement, avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Otte Tom Jeme (Mle 502 736-Y), Inspecteur de Police 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0417/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mape Alexandre (Mle 170 923-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0418/CAB/PR du 04 juin 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Oumarou (Mle 146 079-F), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0419/CAB/PR du 02 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Kuegnong (Mle 147 296-J), Officier de Police de 2^{ème} grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0420/CAB/PR du 04 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Madame Anang Madeleine (Mle 369 956-Y), Inspecteur de Police Principal, décédée à la retraite.
- **Arrêté N°0423/CAB/PR du 04 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Fone Alex Dimitri (Mle 766 151-J), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 26 mars 2020.
- **Arrêté N°0424/CAB/PR du 11 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Mukete Albert (Mle 769 671-A), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 10 juin 2020.
- **Arrêté N°0425/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Ndjok Andang Gilbert (Mle 598 847-P), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0426/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Menzouo Simon (Mle 539 833-F), Commissaire de Police Principal révoqué.



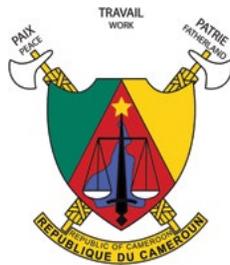
- **Arrêté N°0427/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Reyang (Mle 147 978-O), Inspecteur de Police de 2ème grade, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°950/CAB/PR du 10 octobre 2011 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de sa succession.
- **Arrêté N°0428/CAB/PR du 11 juin 2020** accordant le cumul de pensions de réversion aux orphelins de Madame Grace Manji Mekem, veuve de Monsieur Motangu Tobias Leku, Officier de Police de 1^{er} grade décédé.
- **Arrêté N°0429/CAB/PR du 11 juin 2020** accordant le cumul de pensions de réversion aux orphelins de Madame Doudou Paulette, veuve de Monsieur Sourma Yaya Souleymanou (Mle 148 280-M), Gardien de la Paix Principal décédé.
- **Arrêté N°0430/CAB/PR du 11 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Abena Richard (Mle 598 270-L), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0431/CAB/PR du 11 juin 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Enounga Onana Symphorien (Mle 607 095-T), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0432/CAB/PR du 11 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Misonge Michel (Mle 165 578-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0433/CAB/PR du 11 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ateba Jean (Mle 147 118-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0434/CAB/PR du 11 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Som Mbende Abraham (Mle 162 961-M), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0435/CAB/PR du 11 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ngangu Emmanuel (Mle 155 808-O), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0436/CAB/PR du 11 juin 2020** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Mademoiselle Haoua Suzanne (Mle 608 375-E), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0437/CAB/PR du 11 juin 2020** portant reclassement, avancements d'échelon, constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njia Flaubert (Mle 571 330-L), Gardien de la Paix de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0438/CAB/PR du 11 juin 2020** portant reclassement, et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Bide Félix Muankume (Mle 162 016-N), Commissaire de Police Principal révoqué.
- **Arrêté N°0439/CAB/PR du 11 juin 2020** portant reclassement, avancements d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Noah Joseph (Mle 507 663-E), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0440/CAB/PR du 11 juin 2020** portant reclassement, avancements d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Madame Kadamba Madeleine épouse Ze (Mle 157 181-H), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0441/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Tajiotio André (Mle 359 753-F), Inspecteur de Police de 1^{er} grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0442/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Mbanga Ernest Victor (Mle 080 111-L), Inspecteur de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0443/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Nana Mamoudou (Mle 011 277-A), Commissaire de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0444/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Fatsou Pierre (Mle 121 005-B), Inspecteur de Police de 1^{er} grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0445/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Awouda Jean Paul (Mle 021 590-W), Inspecteur de Police de 2ème grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0446/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Zourmba Dawai (Mle 505 604-G), Inspecteur de Police de 2ème grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0447/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ella Ndo Jean Paul (Mle 129 902-J), Officier de Police Principal décédé à la retraite.



- **Arrêté N°0448/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Bikim Augustin (Mle 157 107-J), Inspecteur de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0449/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Banga Banga Samuel (Mle 047 914-Q), Inspecteur de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0450/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Mboudou Eloundou (Mle 111 222-F), Inspecteur de Police de 2ème grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0451/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Nna Messele Jacques (Mle 067 690-M), Inspecteur de Police Principal, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0452/CAB/PR du 11 juin 2020** allouant une pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Amougou Azombo Adalbert (Mle 158 283-J), Inspecteur de Police de 1er grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0453/CAB/PR du 12 juin 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Mekole Nche Bruno.
- **Arrêté N°0454/CAB/PR du 12 juin 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Biloun Olinga Philomène.
- **Arrêté N°0455/CAB/PR du 12 juin 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Bitha Betty Alphonse.
- **Arrêté N°0456/CAB/PR du 12 juin 2020** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Colonel Onana Enama Jean Pierre.
- **Arrêté N°0457/CAB/PR du 12 juin 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Colonel Ondoua Fouda Jean.
- **Arrêté N°0458/CAB/PR du 12 juin 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Lekassa Louis Protais.
- **Arrêté N°0459/CAB/PR du 12 juin 2020** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Oyono Nteme Joseph.
- **Arrêté N°0460/CAB/PR du 12 juin 2020** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant Mvondo Mathurin.
- **Arrêté N°0461/CAB/PR du 15 juin 2020** portant nomination de responsables à l'Infirmerie Présidentiel. Médecin-Chef : Chef de Bataillon Monebene Patrick. Médecin-Chef Adjoint : Capitaine Fissou Gilbert.
- **Arrêté N°0462/CAB/PR du 15 juin 2020** mettant fin à la disponibilité de Monsieur Ndomo Christophe (Mle 571 163-D), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0463/CAB/PR du 15 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mfonka Inoussa (Mle 147 807-X), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0464/CAB/PR du 15 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Wakap Noumi Franklin (Mle V-059 953), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 24 avril 2020.
- **Arrêté N°0465/CAB/PR du 15 juin 2020** portant révocation d'office de Monsieur Eyebe Ayissi Henri Julien (Mle 766 122-P), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 13 décembre 2017.
- **Arrêté N°0466/CAB/PR du 15 juin 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant-cause de Monsieur Ngok Léonard (Mle 149 829-K), Officier de Police de 2ème grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0467/CAB/PR du 15 juin 2020** allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Bouba Kekere (Mle 080 009-A), Officier de Police de 2ème grade, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0468/CAB/PR du 22 juin 2020** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix d'un (01) Inspecteur de Police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade au titre de l'année 2019 (régularisation). Monsieur Ngo Ngue Présil.
- **Arrêté N°0469/CAB/PR du 22 juin 2020** portant reclassement, avancement de grade au choix d'un (01) Inspecteur de Police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade et avancement d'échelon au même grade. monsieur Ngo Ngue Présil.



- **Arrêté N°0470/CAB/PR du 22 juin 2020** portant intégration, reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Gabgnaret Wadjou (Mle 169 018-B), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0471/CAB/PR du 22 juin 2020** accordant le cumul de pensions de réversion de Monsieur Hamadou Ousman, veuf de Madame Hamadou née Diana Enomba Ojong (Mle 361 268-U), Inspecteur de Police Principal décédée.
- **Arrêté N°0472/CAB/PR du 22 juin 2020** plaçant en position de disponibilité Monsieur Kecha Diddacus Fuh (Mle 583 309-C), Commissaire de Police, pour une période de deux (02) ans.
- **Arrêté N°0473/CAB/PR du 22 juin 2020** portant avancement d'échelon, constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Isaac Motuba Etengeneng (Mle 578 705-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0475/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Ekwoge Emmanuel Etuge (Mle 355 994-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0476/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Abena Jean Jacques (Mle 532 056-T), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0477/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Djouna Emmanuel (Mle 520 515-K), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0478/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Ngredebaï Jean Bosco (Mle 162 172-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0479/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Troumbaï Dabai Augustin (Mle 147 090-Q), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0480/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Hade (Mle 138 095-I), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0481/CAB/PR du 22 juin 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Ngoumou Damien (Mle 366 239-F), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0482/CAB/PR du 22 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0669/CAB/PR du 1er octobre 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nde Alexandre François (Mle 149 293-K), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0483/CAB/PR du 22 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0588/CAB/PR du 04 août 2017 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Abdoulaye Dalahilou (Mle 145 287-Q), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0484/CAB/PR du 22 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0208/CAB/PR du 11 mars 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Foh Soua Martin Claude (Mle 155 068-T), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0485/CAB/PR du 22 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0075/CAB/PR du 26 février 2020 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nchanji Tanwarong Amos (Mle 066 750-R), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0486/CAB/PR du 22 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0507/CAB/PR du 24 septembre 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbangwana Augustin Mbole (Mle 133 849-Y), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0487/CAB/PR du 22 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0748/CAB/PR du 27 décembre 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Diffo Lévi (Mle 134 392-H), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0489/CAB/PR du 23 juin 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Agno Bosco (Mle 587 137-X), Officier de Police de 1^{er} grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 09 mars 2016.
- **Arrêté N°0490/CAB/PR du 23 juin 2020** portant révocation de Monsieur Nzokou Wully (Mle 608 507-M), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade.



- **Arrêté N°0491/CAB/PR du 24 juin 2020** modifiant l'Arrêté n°0723/CAB/PR du 26 novembre 2018 modifiant l'Arrêté n°0230/CAB/PR du 07 avril 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Ayissi Etele.
- **Arrêté N°0492/CAB/PR du 24 juin 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Nkomidio Onobiono.
- **Arrêté N°0493/CAB/PR du 24 juin 2020** modifiant l'Arrêté n°0702/CAB/PR du 17 décembre 2015 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Boutoutou.
- **Arrêté N°0494/CAB/PR du 24 juin 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1ère classe Nganou Justin Olivier.

- **Arrêté N°0495/CAB/PR du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Colonel Nguegan Tchokonteou Pascal.
- **Arrêté N°0496/CAB/PR du 24 juin 2020** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Colonel Nsoh Mbogos Honoré.
- **Arrêté N°0497/CAB/PR du 24 juin 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine de Frégate Botouli Paul Adrien.

Juillet

Le Président de la République a promulgué 07 lois, signé 54 décrets et 100 arrêtés.

- **Loi N°2020/005 du 20 juillet 2020** autorisant le Président de la République à ratifier le protocole pour l'élimination du commerce illicite des produits du tabac.
- **Loi N°2020/006 du 20 juillet 2020** autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à l'Accord sur la conservation des gorilles et de leurs habitats, adopté le 26 octobre 2007 à Paris.
- **Loi N°2020/007 du 20 juillet 2020** autorisant le Président de la République à ratifier le statut de l'Organisation pour le développement de la femme dans les Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).
- **Loi N°2020/008 du 20 juillet 2020** portant ratification de l'Ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.
- **Loi N°2020/009 du 20 juillet 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association.
- **Loi N°2020/010 du 20 juillet 2020** régissant l'activité statistique au Cameroun.

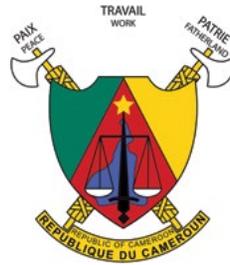
- **Loi N°2020/011 du 20 juillet 2020** régissant les associations artistiques et culturelles au Cameroun.
- **Décret N°2020/354 du 1^{er} juillet 2020** habilitant le Ministre des Finances à signer l'Accord de participation entre la République du Cameroun et l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA/ATI).
- **Décret N°2020/355 du 1^{er} juillet 2020** ordonnant la publication au Journal officiel du texte portant Accord de crédit N°6356-CM d'un montant de 150 millions de dollars US, correspondant à 133,5 millions d'euros, soit environ 87,8 milliards de francs CFA, conclu le 12 juin 2020 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité dans les régions sous desservies du Cameroun.
- **Décret N°2020/356 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Deke Joseph.
- **Décret N°2020/357 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ekobe Joseph.



- **Décret N°2020/358 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Engon Dieudonné Achille.
- **Décret N°2020/359 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Floribert Njako.
- **Décret N°2020/360 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Foudissou Hagam.
- **Décret N°2020/361 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Lema Emmanuel Nomiseh.
- **Décret N°2020/362 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ntyam Michée Mary.
- **Décret N°2020/363 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant Colonel Mouanfou Arouna.
- **Décret N°2020/364 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Easo Jean Paul.
- **Décret N°2020/365 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Egougo Romuald.
- **Décret N°2020/366 du 02 juillet 2020** modifiant le décret N°2018/085 du 31 janvier 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Seh Raphaël.
- **Décret N°2020/367 du 02 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation

des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Mbarga Tité Désiré.

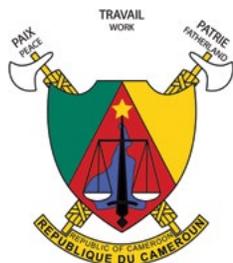
- **Decree N°2020/368 of 02 July 2020** to appoint the Secretary-General of the Grant Chancellery of National Orders. Mister Doumba Julien.
- **Decree N°2020/369 of 03 July 2020** to raise the retirement age of civil servants of the corps of Public Health.
- **Decree N°2020/370 of 03 July 2020** to appoint the Director General of the National Blood Transfusion Centre. Mister Mbanya, born Dora Ngum Shu.
- **Décret N°2020/371 du 03 juillet 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Zoa Nanga Mathieu, Médecin, du 19 septembre 2019 au 18 septembre 2021.
- **Décret N°2020/372 du 03 juillet 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Moussi, née Omba Charlotte, Médecin, du 05 février 2020 au 04 février 2022.
- **Décret N°2020/373 du 03 juillet 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Nguete, née Akamba Huguette Claire, Médecin, du 13 septembre 2019 au 12 septembre 2021.
- **Décret N°2020/374 du 03 juillet 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Eheth Salomon, Ministre Plénipotentiaire nommé Ambassadeur, Représentant Permanent du Cameroun auprès de l'Office de l'Organisation des Nations Unies à Genève en Suisse.
- **Décret N°2020/375 du 07 juillet 2020** portant règlement général de la comptabilité publique.
- **Décret N°2020/376 du 08 juillet 2020** fixant le coefficient de revalorisation de certaines pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès payées par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.
- **Décret N°2020/377 du 10 juillet 2020** modifiant le décret N°2019/450 du 29 août 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Akini Benoît Raoul.
- **Décret N°2020/378 du 10 juillet 2020** modifiant le décret N°2014/483 du 03 décembre 2014 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Nguembou Yvonne.



- **Décret N°2020/379 du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Omoa Nkoa Virginie Rosette.
- **Décret N°2020/380 du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Djamdjing Sylvain.
- **Décret N°2020/381 du 13 juillet 2020** déterminant les caractéristiques des attributs et insignes des Conseillers Régionaux et Municipaux.
- **Decree N°2020/382 of 13 July 2020** to classify as artificial public property of the State, Lands necessary for the extension of the width of section N°2 (Welcome to Bamenda-Ecole des Champions) within the framework of the rehabilitation of the Babadjou-Bamenda road and Bamenda escarpment bypass including the Bamenda urban road in Mezam Division, North West Region.
- **Décret N°2020/383 du 13 juillet 2020** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages du projet de construction des lignes 225 KV Ngaoundéré-Tibati, Département du Djerem, Région de l'Adamaoua.
- **Décret N°2020/384 du 13 juillet 2020** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages du projet de construction des lignes 225 KV Ngaoundéré-Tibati, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.
- **Décret N°2020/386 du 15 juillet 2020** portant rappel définitif d'un personnel Officier précédemment en service à la Mission Militaire près le Haut-commissariat du Cameroun au Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord. Capitaine de Frégate Tsogo Marthe.
- **Décret N°2020/387 du 16 juillet 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Yap, née Njoupouo Mariatou, Professeur des Lycées d'enseignement secondaire général, du 26 novembre 2020 au 26 novembre 2022.
- **Decree N°2020/388 of 16 July 2020** to appoint the Director of the International Relations Institute of Cameroon (IRIC). Mister Ndongo Daniel Urbain, Minister Plenipotentiary.
- **Decree N°2020/389 of 16 July 2020** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the African Development Bank (AFDB), a loan agreement for an amount of EUR 88 million, or approximately CFA 57,7 billion, for the partial financing of the Covid-19 Crisis Response Budget Support Programme.
- **Décret N°2020/390 du 20 juillet 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre des Transports à signer avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), un accord de coopération d'un montant de 02 millions d'euros, soit environ 1,312 milliard de francs CFA, pour le financement de l'assistance technique chargée de réaliser l'avant-projet détaillé et étude d'impact environnemental et social du projet de renouvellement de la ligne ferroviaire Belabo-Ngaoundéré.
- **Décret N°2020/391 du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Offiala Amombo Luc Léopold.
- **Décret N°2020/392 du 27 juillet 2020** modifiant le décret N°2010/138 du 29 avril 2010 portant concession d'une pension de retraite et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Zanga Jean Basilide.
- **Décret N°2020/393 du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Ndzana Menye Janvier.
- **Décret N°2020/394 du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Banaka Barnabé.
- **Décret N°2020/395 du 27 juillet 2020** portant ratification du Protocole pour l'élimination du Commerce illicite des produits du tabac.
- **Décret N°2020/396 du 27 juillet 2020** portant ratification du Statut de l'Organisation pour le développement de la femme dans les Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).
- **Décret N°2020/397 du 27 juillet 2020** portant adhésion du Cameroun à l'Accord sur la conservation des gorilles et de leurs habitats, adopté le 26 octobre 2007 à Paris (France).



- **Décret N°2020/398 du 27 juillet 2020** portant révocation d'un Magistrat. Monsieur Chi Valentine Bumah, magistrat de 2ème grade.
- **Décret N°2020/403 du 30 juillet 2020** portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable d'un personnel Officier de l'Armée de l'Air, à titre de régularisation. Capitaine Raphael Nyamsi Nyamsi.
- **Décret N°2020/404 du 30 juillet 2020** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Sous-lieutenants Bimikwe Bebeck Gaétan Romuald et Mohamadou Moussa.
- **Décret N°2020/405 du 30 juillet 2020** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Sous-lieutenant Meke Bitoto Davy Joël.
- **Décret N°2020/406 du 30 juillet 2020** autorisant la conclusion d'un bail emphytéotique entre l'Etat du Cameroun et la Société « Immigration & Business Canada » SARL, d'une durée de 50 ans, sur une dépendance du domaine privé de l'Etat, d'une superficie de 02ha 63a 30ca, sise à Douala, quartier Bali, au lieu-dit « Besséké », Arrondissement de Douala Ier, Département du Wouri, en vue de la construction d'un hôtel 5 étoiles dénommé « Hôtel Marriott Douala ».
- **Arrêté N°0498/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant reconstitution de la carrière professionnelle de Monsieur Fonvoua Yamdou Roger (Mle 699 623-E), Gardien de la Paix de 2ème grade.
- **Arrêté N°499/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bina Jonas (Mle 370 581-Q), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0500/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Abolo Mbouda (Mle 502 936-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0501/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbeanang John (Mle 158 981-Q), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0502/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkiambo Sancho Samuel (Mle 156 127-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0503/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bomba Gabriel Dieudonné (Mle 355 936-K).
- **Arrêté N°0504/CAB/PR du 01 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ondoua Elong Jean Claude (Mle 537 414-Y), Inspecteur de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0505/CAB/PR du 01 juillet 2020** allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente aux ayants cause de Monsieur Baleri Soulei (Mle 060 151-P), Inspecteur de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0506/CAB/PR du 01 juillet 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Elingue Ndumbe Emmanuel (Mle M-056 306), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0507/CAB/PR du 01 juillet 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Nyoh Kwedi Eric (Mle W-059 515), Gardien de la Paix de 1er grade.
- **Arrêté N°0508/CAB/PR du 01 juillet 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ndobe James Ebagge, (Mle 132 842-F), Inspecteur de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0509/CAB/PR du 01 juillet 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Matambo Moise Léopold, (Mle 083 703-J), Inspecteur de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0510/CAB/PR du 02 juillet 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Nkouah Lucas.
- **Arrêté N°0511/CAB/PR du 02 juillet 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant Djobdi David.
- **Arrêté N°0512/CAB/PR du 06 juillet 2020** portant reclassement, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Fosso Samuel (Mle 370 066-M), Officier de Police.



- **Arrêté N°0513/CAB/PR du 06 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ekeh Denis Nnane (Mle 371 119-P), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0514/CAB/PR du 06 juillet 2020** portant abaissement de grade de Monsieur Mfomban Abdou (Mle 509 789-M), Officier de Police de 1^{er} grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la police. Faits commis le 07 mars 2018.
- **Arrêté N°0515/CAB/PR du 06 juillet 2020** portant abaissement de grade de Monsieur Mohamadou Moustapha (Mle 587 537-K), Officier de Police de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police et insubordination hiérarchique. Faits commis courant 2017 et 2018.
- **Arrêté N°0516/CAB/PR du 06 juillet 2020** portant révocation d'office de Madame Likambi Etombi Comfort (Mle A-058 479), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 10 avril 2018.
- **Arrêté N°0517/CAB/PR du 06 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ntokwo Jill Menyiefa (Mle M-110 984), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 avril 2020.
- **Arrêté N°0518/CAB/PR du 06 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ndip Colman Ashu (Mle M- 109 579), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 20 avril 2020.
- **Arrêté N°0523/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier le Colonel Banbara Elie.
- **Arrêté N°0524/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Colonel Nsoa Jacob Emmanuel.
- **Arrêté N°0525/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Chef de Bataillon Foka Jean Leonard.
- **Arrêté N°0526/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Capitaine Essaga Essaga Bonaventure.
- **Arrêté N°0527/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Capitaine Matcheng Tonsi Christelle Laure.
- **Arrêté N°0528/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Lieutenant de Vaisseau Kenfack Victorine.
- **Arrêté N°0529/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Lieutenant Nkol Angandji Serge.
- **Arrêté N°0530/CAB/PR du 10 juillet 2020** modifiant l'Arrêté N° 15001189/AM/MINDEF/02214 du 02 octobre 2015 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Lieutenant Taku Valentine Eta.
- **Arrêté N°0531/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le Sous-lieutenant Jiotsa Gaston.
- **Arrêté N°0532/CAB/PR du 10 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier, le sous-lieutenant Mbang Oyono Nathalie Blanche Patricia.
- **Arrêté N°0533/CAB/PR du 13 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Gongpelne Elissa (Mle 251 790-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0534/CAB/PR du 13 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Sadaï Djidda (Mle 571 395-M), officier de Police 1er grade.
- **Arrêté N°0535/CAB/PR du 13 juillet 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Fai Konfor Maurice (Mle 369 778-Q), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0536/CAB/PR du 13 juillet 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Eyinga Joseph Pascal (Mle 605 902-J), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0539/CAB/PR du 13 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Mindang Georges (Mle 595 360-I), Gardien de la Paix de 2^{ème} grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 06 aout 2009.



- **Arrêté N°0540/CAB/PR du 13 juillet 2020** portant révocation d'office de Madame Singo Wanga Régine (Mle 702 264-Y), Gardien de la Paix Principal, pour absences prolongées en service. Fait constaté le 21 février 2018.
- **Arrêté N°0541/CAB/PR du 16 juillet 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0455/CAB/PR du 26 juin 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ebanda Phirma (Mle 169 847-D), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0542/CAB/PR du 16 juillet 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0114/CAB/PR du 27 mars 2012 portant reclassement, avancement d'échelons, admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Nzalla Enobi Jean-Claude (Mle 537 360-S), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0543/CAB/PR du 16 juillet 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Gwet Moise Charles (Mle 022 199-M), Commissaire Divisionnaire décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0544/CAB/PR du 16 juillet 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Seg Seg Martin Théodore (Mle 012 226-P), Inspecteur de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0545/CAB/PR du 16 juillet 2020** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Soumelong Semo David (Mle 080 064-P), Inspecteur de Police 1^{er} grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0546/CAB/PR du 16 juillet 2020** allouant la pension de réversion aux ayants droit de Monsieur Hamidou André (Mle 159 016-S), Gardien de la Paix Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0547/CAB/PR du 16 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Atemkeng Ngwetta Lazarus (Mle 356 740-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0548/CAB/PR du 16 juillet 2020** portant admission à la retraite par anticipation et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Enguene Pierre Célestin (Mle 369 642-L), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0554/CAB/PR du 16 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Gwe Victor Vuyof (Mle 157 209-M), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0555/CAB/PR du 16 juillet 2020** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Bouzap Emmanuel (Mle 084 100-V), Inspecteur de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0556/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant admission à la retraite par anticipation et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Musi Princewill Dinga (Mle 356 054-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0557/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tedondjo Louis (Mle 355 384-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0558/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kanyi Michael (Mle 355 870-E), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0559/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ezo'o Ndoumou Enock (Mle 356 078-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0560/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Atangana Noah André Marie (Mle 367 427-X), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0561/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Assie Agathe Epse Ebanda (Mle 355 972-Q), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0562/CAB/PR du 17 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ngong Julius Njua (Mle 355 808-Q), officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0563/CAB/PR du 17 juillet 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Madame Kabeyene Anyouzo'o Nathalie Cendrine (Mle 583 270-H), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0564/CAB/PR du 17 juillet 2020** allouant une pension d'invalidité permanente à Monsieur Essame Nkoulou Dieudonné (Mle 595 407-F), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0565/CAB/PR du 17 juillet 2020** allouant une pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Tagne Pierre (Mle 132 782-A), Gardien de la Paix Principal décédé à la retraite.



- **Arrêté N°0566/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant détachement de Monsieur Tchoffo Ndeh Yannick (Mle 769 828-Y), Inspecteur de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0567/CAB/PR du 17 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Lebah Okali Luc René Junior (Mle O-110 589), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 08 avril 2020.
- **Arrêté N°0568/CAB/PR du 17 juillet 2020** rapportant les dispositions de l'Arrêté N°0535/CAB/PR du 21 octobre 2015 concernant Monsieur Mviena Ndang (Mle 355 902-Y), Officier de Police Principal, puis portant reclassement de l'intéressé et modification de certaines dispositions de l'Arrêté N°414/CAB/PR du 24 septembre 2012 portant son admission à la retraite et lui allouant la pension d'ancienneté.
- **Arrêté N°0569/CAB/PR du 23 juillet 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0411/CAB/PR du 18 juin 2019 portant abaissement de grade de Monsieur Ebot Francis Ebot (Mle 147 144-M), Commissaire de Police, pour manquements aux consignes, négligences graves dans l'exercice de fonctions, retrait abusives des biens d'un tiers. Fait commis le 17 février 2017.
- **Arrêté N°0570/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier Sous-lieutenant Bikay Monique Joëlle.
- **Arrêté N°0571/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier sous-lieutenant Chi Gilbert.
- **Arrêté N°0572/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier le Sous-lieutenant Pefoura Yacouba.
- **Arrêté N°0573/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant cause d'un Officier. Feu le Colonel Atah Ngba Jean Marie.
- **Arrêté N°0574/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants cause d'un Officier. Feu le Colonel Djomdi Ernest.
- **Arrêté N°0575/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants cause d'un Officier. Feu le Capitaine de corvette Ndoungo François.
- **Arrêté N°0576/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants- cause d'un Officier. Feu le Capitaine Mbassa Jaques Emmanuel.
- **Arrêté N°0577/CAB/PR du 27 juillet 2020** portant détachement de Monsieur Nkodo Mvongo Emile Martial (Mle 700 392-M), Administrateur des Greffes.
- **Arrêté N°0578/CAB/PR du 28 juillet 2020** allouant une pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Penka Kout Jérémie (Mle 082 993-S), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0579/CAB/PR du 28 juillet 2020** portant reclassement, avancements d'échelons, admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Mani Patrique Alain (Mle 527 821-L), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0580/CAB/PR du 28 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Madame Ebessa Rosalie Antoinette épouse Ndi (Mle 354 960-D), officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0581/CAB/PR du 28 juillet 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Madame Nzoulla épouse Ngoungou Hélène (Mle 595 828-B), Inspecteur de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0582/CAB/PR du 28 juillet 2020** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Azaou Gabriel (Mle 607 043-G), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0583/CAB/PR du 28 juillet 2020** portant révocation d'office de Madame Manegue Jeanne Dorette (Mle 599 191-F), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0584/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sinkot Emmanuel Henri (Mle 156 136-B), Commissaire de Police.



- **Arrêté N°0585/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tenlep Bernard Bonaparte (Mle 362 356-E), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0586/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Ngo Bilong Christine épouse Song (Mle 156 098-Y), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0593/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Mforbekoh Lawrence Cheo (Mle 370 615-M), Officier de Police de 2ème grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 05 mai 2020.
- **Arrêté N°0594/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Amino Richard Gonepelene (Mle 701 865-M), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 06 avril 2020.
- **Arrêté N°0595/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Anassa Antoine (Mle A-106 304), Gardien de la Paix 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 06 mai 2020.
- **Arrêté N°0596/CAB/PR du 30 juillet 2020** portant révocation d'office de Monsieur Ndjoumbe Ndjoumbe Stéphane (Mle H-059 078), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 29 avril 2020.

Août

Le Président de la République a signé 120 décrets et 130 arrêtés.

- **Décret N°2020/407 du 03 août 2020** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), une convention de financement destinée à la mobilisation d'une subvention d'un montant de 01 million d'euros, soit environ 656 millions de francs CFA, pour la réalisation des études préalables de la 3ème phase du projet d'assainissement pluvial de la ville de Yaoundé, en abrégé « PADY 3».
- **Décret N°2020/408 du 04 août 2020** portant adhésion au Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat en Afrique de l'Ouest et du Centre, adopté le 22 octobre 1999 à Abuja (Nigéria).
- **Décret N°2020/409 du 07 août 2020** portant nomination du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA). Monsieur Eken Christophe.
- **Décret N°2020/410 du 07 août 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Etapa François Franquelin, Administrateur Civil Principal, du 25 novembre 2020 au 25 novembre 2022.
- **Décret N°2020/411 du 07 août 2020** portant naturalisation de Monsieur Bulu Benedictus Genty (République Démocratique du Congo).
- **Décret N°2020/412 du 07 août 2020** portant naturalisation de Monsieur Assoumane Ibbo (République du Niger).
- **Décret N°2020/413 du 07 août 2020** portant naturalisation de Monsieur Barakagira Emmanuel (République du Rwanda).
- **Décret N°2020/414 du 07 août 2020** portant naturalisation de Monsieur Sinzi Benjamin (République du Rwanda).
- **Décret N°2020/415 du 07 août 2020** portant naturalisation de Monsieur Yalcouye Boureima (République du Mali).
- **Décret N°2020/416 du 07 août 2020** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Colonel Abdoulai Amadou et autres.
- **Décret N°2020/417 du 07 août 2020** portant nomination de responsables dans les Missions et Bureaux militaires près certains postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger.
- **Décret N°2020/418 du 07 août 2020** portant nomination des Officiers Magistrats aux sièges des Tribunaux militaires.
- **Décret N°2020/419 du 07 août 2020** portant nomination des Officiers Magistrats dans les Parquets des Tribunaux militaires.



- **Décret N°2020/420 du 07 août 2020** portant nomination des Officiers Magistrats chargés de l'Action publique devant les Chambres des Cours d'Appel.
- **Décret N°2020/421 du 07 août 2020** portant nomination des Assesseurs près les Chambres militaires des Cours d'Appel.
- **Décret N°2020/422 du 07 août 2020** portant nomination des Assesseurs près les Tribunaux militaires.
- **Décret N°2020/425 du 10 août 2020** portant mise à la retraite et versement dans la réserve mobilisable pour limite d'âge de grade de certains personnels Officiers des forces de défense. Colonel Wambo Jean Paul et autres.
- **Décret N°2020/426 du 10 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Colonel-Major à la retraite Zhang Enhal de la Coopération chinoise.
- **Décret N°2020/427 du 10 août 2020** portant intégration dans la Magistrature. Monsieur Ababoukar Yeguie et autres.
- **Décret N°2020/428 du 10 août 2020** portant intégration dans la Magistrature. Monsieur Abessolo Omgba Christian et autres.
- **Décret N°2020/429 du 10 août 2020** portant intégration dans la Magistrature. Monsieur Adamou, né le 08/01/1989 et autres.
- **Décret N°2020/430 du 10 août 2020** portant intégration dans la Magistrature des auditeurs de justice d'expression anglaise. Madame Abunaw Agboranyor Jennifer et autres.
- **Décret N°2020/431 du 10 août 2020** portant promotion de Magistrats. Monsieur Afah Emmanuel Annah et autres.
- **Décret N°2020/432 du 10 août 2020** portant promotion de Magistrats. Monsieur Bikele Noah Lambert et autres.
- **Décret N°2020/433 du 10 août 2020** portant promotion de Magistrats. Madame Assiyatou Abdoulaye, épouse Ousmanou et autres.
- **Décret N°2020/434 du 10 août 2020** portant promotion de Magistrats au siège de la Cour Suprême. Monsieur Fonkwe Joseph Fongang et autres.
- **Décret N°2020/435 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats au Parquet Général près la Cour Suprême. Monsieur Awala Woudougue et autres.
- **Décret N°2020/436 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats au siège du Tribunal Criminel Spécial. Madame Bahounoui Batende Annie Noël et autres.
- **Décret N°2020/437 du 10 août 2020** portant élévation de Magistrats à la Hors Hiérarchie. Monsieur Awala Wodougue et autres.
- **Décret N°2020/438 du 10 août 2020** portant élévation de Magistrats à la Hors Hiérarchie. Monsieur Amadou Souley et autres.
- **Décret N°2020/439 du 10 août 2020** portant élévation de Magistrats à la Hors Hiérarchie. Monsieur Bea Abednego Kalla et autres.
- **Décret N°2020/440 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats du siège dans les Tribunaux Administratifs. Monsieur Ayissi Ntsa et autres.
- **Décret N°2020/441 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats du siège. Monsieur Kamtchoum Roger et autres.
- **Décret N°2020/442 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats du Parquet. Monsieur Ndanga Dogoua Christian et autres.
- **Décret N°2020/443 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats du Parquet. Monsieur Bisay Bi Sol Dieudonné et autres.
- **Décret N°2020/444 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats d'expression anglaise dans les ressorts des Cours d'Appel du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Monsieur Emina Emina Landry et autres.
- **Décret N°2020/445 du 10 août 2020** portant nomination d'un Conseiller Technique au Ministère de la Justice. Monsieur Angouing Michel Ange.
- **Décret N°2020/446 du 10 août 2020** portant nomination de Magistrats au Ministère de la Justice. Madame Mbarga Rosalie Marie Rose et autres.
- **Décret N°2020/447 du 10 août 2020** portant nomination du Chef de Centre de Documentation Juridique, Judiciaire Multimédia : Madame Bobyiga Prudence Tangham épouse Doh Gansin Galega.
- **Décret N°2020/449 du 11 août 2020** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la 3National School of Local Administration3 (NASLA). Monsieur Mouhtar Ousmane Mey.



- **Décret N°2020/450 du 12 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Colonel-major Chai Xiaojang de la Coopération militaire chinoise.
- **Décret N°2020/451 du 12 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Capitaine de frégate Lowe Michèle de la Coopération américaine.
- **Décret N°2020/452 du 12 août 2020** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la « National School of Local Administration » (NASLA). Monsieur Miene Mindoumou Robert Arnaud et autres.
- **Décret N°2020/453 du 12 août 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Ewumbe Monono Churchill, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cameroun auprès de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie.
- **Décret N°2020/454 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination dans l'Ordre de la Valeur au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2020. Monsieur Rassaf Damavou, Chargé de Mission à l'Observatoire des Ressources Humaines/PRC et autres.
- **Décret N°2020/455 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite camerounais au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2020. Madame Bouende Marie épouse Nzandi, secrétaire, SG/PRC et autres
- **Décret N°2020/456 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Agricole au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2020. Monsieur Mboene Bernard, agriculteur (Mbangassina) et autres
- **Décret N°2020/457 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Sportif au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2020. Monsieur Abada Apollinaire Thierry, employé de bureau karateka ceinture noire, 3ème Dan et autres.
- **Décret N°2020/458 du 12 août 2020** portant attribution de la médaille du Mérite de la Force Publique au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2020. Inspecteur de Police de 2ème grade retraité Andji Ndidida Benoît.
- **Décret N°2020/459 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Gousmo Emile, Commissaire Divisionnaire, Délégué Régional de la Sûreté Nationale (Bamenda) et autres.
- **Décret N°2020/460 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Professeur Fouda Pierre Joseph, Directeur de l'Hôpital Central de Yaoundé et autres.
- **Décret N°2020/461 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Zang Godfroy Moise, Colonel/Chef d'Etat-major de la Légion de Gendarmerie et autres.
- **Décret N°2020/462 du 12 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Ayuk Takunchung John, ancien maire.
- **Décret N°2020/463 du 12 août 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. S.E Stéphane Doppagne, Ambassadeur du Royaume de Belgique, arrivé en fin de séjour au Cameroun.
- **Décret N°2020/464 du 12 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Madame Asa'a Florence Fru et autres.
- **Décret N°2020/465 du 12 août 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. S.E. Peter Henry Barlerin, Ambassadeur des Etats-Unis arrivé en fin de séjour au Cameroun.
- **Décret N°2020/467 du 12 août 2020** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Mama Omba Fouda André, ancien Ministre de la Santé Publique.
- **Décret N°2020/468 du 12 août 2020** portant attribution de la médaille du Mérite de la Force Publique Promotion du 23 mai 2020. Lieutenant Mohammadou Aliou, Commandant de compagnie de gendarmerie (Ndop) et autres.
- **Décret N°2020/469 du 12 août 2020** portant attribution de la médaille du Mérite de la Force Publique, promotion du 25 mai 2020. Sous-lieutenant Kamla Jules Roger, en service à la Légion de Gendarmerie (Buea) et autres.
- **Décret N°2020/470 du 12 août 2020** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Monsieur Tchuankam André, Colonel, Commandant le 6ème Secteur Militaire (Bamenda) et autres.
- **Décret N°2020/471 du 12 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. M. Bello Albert, Commissaire Divisionnaire, Chef des Opérations de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (Manyu) et autres.



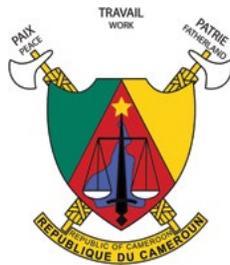
- **Décret N°2020/472 du 12 août 2020** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. M. Ndzono Atangana Jean de Dieu, Capitaine, Commandant de compagnie de gendarmerie (Kumba-Meme) et M. Ntenyemfomnkapu Abel, Capitaine, Commandant d'escadron mobile N°80 (Buea).
- **Décret N°2020/473 du 12 août 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Omgba Marc Joseph, Professeur des Universités, Conseiller Technique du Recteur de l'Université de Yaoundé II à la retraite.
- **Décret N°2020/474 du 12 août 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Nkemayang Paul Foanyl, Vice-président Afrique de l'Association des journalistes du Commonwealth, Président de la branche camerounaise.
- **Décret N°2020/475 du 12 août 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Medjo Martin, Directeur Général du CEPER, Président du Conseil d'Administration du CENAME.
- **Décret N°2020/476 du 12 août 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu John E. bong Ngolle, ancien Ministre.
- **Décret N°2020/477 du 12 août 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Agricole. Feu Fotso Victor, Président Directeur Général des sociétés.
- **Décret N°2020/478 du 12 août 2020** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite camerounais. Feu Fouda Jean- Baptiste, Chef de Groupement Mvog Fouda Mballa, région du Sud.
- **Décret N°2020/480 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Koue Emmanuel.
- **Décret N°2020/481 du 13 août 2020** modifiant le Décret n°2019/260 du 28 mai 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Lekemo Miaffo Désiré Aubert.
- **Décret N°2020/482 du 13 août 2020** modifiant le Décret N°2018/140 du 20 février 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mbu Atang Joseph.
- **Décret N°2020/483 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Djonkreo Jean Bosco.
- **Décret N°2020/484 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Yebga Marie Gertrude.
- **Décret N°2020/485 du 13 août 2020** modifiant le Décret n°2018/684 du 15 novembre 2018 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Ngou Pimpeme Jean.
- **Décret N°2020/486 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Ekambi Félix.
- **Décret N°2020/487 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Komanda Félix.
- **Décret N°2020/488 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Peka Maurice.
- **Décret N°2020/489 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Gazawa Teweche François.
- **Décret N°2020/490 du 13 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Sandem Ndji.
- **Décret N°2020/491 du 13 août 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Yanga Paulin Godfried Reliques, Ambassadeur Eextraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cameroun auprès du Royaume d'Espagne.
- **Décret N°2020/492 du 18 août 2020** portant autorisation d'une association religieuse. Eglise Catholique Orthodoxe, Fraternité la Sainte Famille de Nazareth, dont le siège est à Yaoundé.



- **Décret N°2020/493 du 19 août 2020** portant abaissement de grade de Monsieur Evina Aimé Raymond (Mle 571 478-Z), Commissaire Divisionnaire, pour violation de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police, par extorsion de fonds à un tiers. Faits commis courant 2020. Ramené au grade de Commissaire de Police Principal, 8ème échelon.
- **Décret N°2020/494 du 19 août 2020** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Belinga Norbert, Inspecteur Principal des Douanes, du 08 octobre 2020 au 08 octobre 2022.
- **Décret N°2020/495 du 19 août 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Ewumbe-Monono Churchill, Ambassadeur Représentant Permanent du Cameroun auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba en Ethiopie.
- **Décret N°2020/496 du 19 août 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Komidor Hamidou Njimoluh, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cameroun auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire.
- **Décret N°2020/497 du 19 août 2020** portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de développement du secteur de l'électricité.
- **Décret N°2020/498 du 20 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Kenmoue Simo Patrice.
- **Décret N°2020/499 du 20 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Engono Benjamin.
- **Décret N°2020/500 du 20 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Ndjock Ngounda Gabriel.
- **Décret N°2020/501 du 20 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Manguelle Albert.
- **Décret N°2020/504 du 24 août 2020** ratifiant l'Accord de prêt N°2000200004706 d'un montant de 88 millions d'euros, soit environ 57,7 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du Programme d'appui budgétaire en réponse à la crise du COVID-19.
- **Décret N°2020/505 du 24 août 2020** portant naturalisation de Monsieur Darazi Antoine Edmond (Liban).
- **Décret N°2020/506 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ango Ango Jean Claude.
- **Décret N°2020/507 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Kounatze Tekam Roger.
- **Décret N°2020/508 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Beasso Honoré.
- **Décret N°2020/509 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Sock Jean Marc.
- **Décret N°2020/510 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Akono Dieudonné.
- **Décret N°2020/511 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Eboue Felix.
- **Décret N°2020/513 du 25 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable et réversion aux ayants-cause d'un Officier. Lieutenant de Vaisseau Gorso.



- **Décret N°2020/514 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mama Ambroise Emmanuel.
- **Décret N°2020/515 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Bvoumalabo Dimi Pierre.
- **Décret N°2020/516 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Megueri Bang Marcel.
- **Décret N°2020/517 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Daouda Koda.
- **Décret N°2020/518 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Hamadou Baka mouyal.
- **Décret N°2020/519 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Adamou
- **Décret N°2020/520 du 28 août 2020** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Seme Roger Aimé.
- **Décret N°2020/521 du 28 août 2020** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Owono Menguele Désiré Jean Claude, Ambassadeur de la République du Cameroun en République de Guinée Equatoriale.
- **Décret N°2020/522 du 31 août 2020** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de réhabilitation du tronçon de voie « Délégation Départementale MINEPAT-Ecole Publique Groupe 3 et 4- Ancienne Gare Routière », dans la ville de Yagoua, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.
- **Arrêté N°0597/CAB/PR du 03 août 2020** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Ebongue Ekobe Joël Some (Mle W-057 890), Gardien de la Paix de 1er grade.
- **Arrêté N°0598/CAB/PR du 03 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ebongue Ekobe Joël Some (Mle W-057 890), Gardien de la Paix de 1er grade.
- **Arrêté N°0599/CAB/PR du 03 août 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0001/CAB/PR du 15 janvier 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Alega Germain Thadée (Mle 365 969-F), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0600/CAB/PR du 03 août 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Mademoiselle Zongo Mélanie (Mle 366 641-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0601/CAB/PR du 03 août 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Mesape John Ewang (Mle 147 606-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0602/CAB/PR du 03 août 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Bibong Jean Roger (Mle 355 320-D), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0603/CAB/PR du 03 août 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Owono Ngbwa Enoch (Mle 369 405-G), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0604/CAB/PR du 03 août 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Pouemi Joseph (Mle 359 728-T), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0605/CAB/PR du 03 août 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Etoundi Longin (Mle 155 805-N), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0606/CAB/PR du 03 août 2020** portant admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Double Alphonse (Mle 148 310-L), Inspecteur de Police Principal.



- **Arrêté N°0613/CAB/PR du 05 août 2020** portant reclassement, avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Essomba Etoundi Roger (Mle 156 067-M), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0615/CAB/PR du 05 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ewane Kome Lawrence (Mle 537-814-S), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0616/CAB/PR du 05 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njoundiyimoun Peyou Ibrahim (Mle 702-139-M), Gardien de la Paix Principal.
- **Arrêté N°0617/CAB/PR du 07 août 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0040/CAB/PR du 25 janvier 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mba Charles Nko (Mle 519 616-S), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0618/CAB/PR du 07 août 2020** relevant de ses fonctions un responsable de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. Monsieur Nkolo Thomas Claude, Commissaire de Police. Commissaire de Sécurité de la ville de Mfou.
- **Arrêté N°0619/CAB/PR du 07 août 2020** portant reclassement, avancement d'échelon, admission, à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Talla Bernard (Mle 520-694-K), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0620/CAB/PR du 07 août 2020** portant admission, à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Maniankeh Honlue Joseph (Mle 129-515-P), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0621/CAB/PR du 07 août 2020** portant admission, à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Anong Célestin (Mle 156-646-R), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0622/CAB/PR du 07 août 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°427/CAB/PR du 03 août 1998 portant admission à la retraite de Monsieur Andeh Michaël (Mle 056-583-J), Inspecteur de Police de 1er grade et lui allouant la pension d'ancienneté.
- **Arrêté N°0623/CAB/PR du 07 août 2020** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Zoua Hubert (Mle 150-754-N), Officier de Police 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0628/CAB/PR du 07 août 2020** portant renouvellement de la disponibilité de Monsieur Ewang Jules (Mle 541 341-U), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0629/CAB/PR du 07 août 2020** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe Ekongo François Xavier Christian et autres.
- **Arrêté N°0630/CAB/PR du 07 août 2020** portant nomination de personnels dans les Missions et Bureaux militaires près certains postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger.
- **Arrêté N°0634/CAB/PR du 11 août 2020** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Essomba Edouard (Mle 157-143-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0635/CAB/PR du 11 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Essomba Edouard (Mle 157-143-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0636/CAB/PR du 11 août 2020** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Kirguine André (Mle 541-054-K), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0637/CAB/PR du 11 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Kirguine André (Mle 541-054-K), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0638/CAB/PR du 11 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Kohnguh Ephraim Ngafei (Mle 541-395-J), Officier de Police 1er grade.
- **Arrêté N°0640/CAB/PR du 11 août 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0186/CAB/PR du 04 avril 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mejabe John Enongene (Mle 520-628-M), Commissaire Divisionnaire.



- **Arrêté N°0641/CAB/PR du 11 août 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°0745/CAB/PR du 30 octobre 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Aboubakar Yacoubou (Mle 161-975-A), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0642/CAB/PR du 11 août 2020** portant reclassement, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N° 1240/CAB/PR du 26 novembre 2013 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Afoumba Belinga Jean (Mle 147-136-T), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0643/CAB/PR du 11 août 2020** portant avancements d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension d'ancienneté à Monsieur Omam Dieudonné (Mle 158-198-J), Officier de Police 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0645/CAB/PR du 11 août 2020** portant révocation d'office de Monsieur Mugah Randolph Gah Gwanyin (Mle 766-542-C), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 06 avril 2020.
- **Arrêté N°0647/CAB/PR du 11 août 2020** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Aboubakarou (Mle 164 274-V), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0648/CAB/PR du 11 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Aboubakarou (Mle 164-274-V), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0649/CAB/PR du 12 août 2020** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté de Monsieur Beyina Tsimi Christophe, (Mle 366-081-H), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0652/CAB/PR du 13 août 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Anyou Jean De Dieu.
- **Arrêté N°0653/CAB/PR du 13 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-lieutenant Fouego Bernard.
- **Arrêté N°0654/CAB/PR du 13 août 2020** portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-officier. Feu le Maréchal des Logis Souzock Mvondo Larissa.
- **Arrêté N°0661/CAB/PR du 19 août 2020** portant avancement d'échelon admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté de Monsieur Djob François, (Mle 156-425-U), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0667/CAB/PR du 19 août 2020** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Banini Mouna Samuel, (Mle 359-584-X), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0668/CAB/PR du 19 août 2020** portant avancement d'échelon admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté de Monsieur Moundoubou Jean Paul, (Mle 170 522-Z), Officier de Police 2^{ème} grade.
- **Arrêté N°0680/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession d'une pension d'invalidité à un Officier. Colonel Issa.
- **Arrêté N°0681/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel retraité Mballa Mbat Sogo Jean Louis Sébastien.
- **Arrêté N°0682/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Foe Prosper.
- **Arrêté N°0683/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Aliana Ayissi Jean Jules Lavenir.
- **Arrêté N°0684/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine George Bobga Fohitung.
- **Arrêté N°0685/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession d'une pension d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe Ella Ella Thierry.
- **Arrêté N°0686/CAB/PR du 20 août 2020** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Colonel Etoua Patrice.
- **Arrêté N°0687/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession d'une pension de réversion à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Colonel Kamayou Saah Bernard.
- **Arrêté N°0688/CAB/PR du 20 août 2020** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Chef de Bataillon Oyakat Daniel.



- **Arrêté N°0689/CAB/PR du 24 août 2020** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Abdou Oumarou (Mle 582 921-A), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0690/CAB/PR du 24 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Abdou Oumarou (Mle 582 921-A), Inspecteur de Police de 1^{er} grade.
- **Arrêté N°0692/CAB/PR du 24 août 2020** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Asta Louise épouse Abatcha, (Mle 119 109-K) Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0695/CAB/PR du 24 août 2020** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Sinbero Grégoire (Mle 504 977-P), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0699/CAB/PR du 25 août 2020** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Jacba.
- **Arrêté N°0700/CAB/PR du 25 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Vaisseau Ngonge Sone Ajang Emmanuel.
- **Arrêté N°0701/CAB/PR du 25 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Tamboua Eugene Robert.
- **Arrêté N°0702/CAB/PR du 25 août 2020** portant concession d'une pension permanente à un Officier. Lieutenant Abiba Tchinni Jeannette.
- **Arrêté N°0703/CAB/PR du 25 août 2020** portant concession d'une pension permanente à un Officier. Lieutenant Mvenguen Toungare Rosette.
- **Arrêté N°0704/CAB/PR du 25 août 2020** portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-officier. Feu Adjudant Ampengue Engbang Herbert.
- **Arrêté N°0705/CAB/PR du 25 août 2020** portant attribution d'un capital-décès quintuplé à l'ayant-cause d'un militaire de rang. Feu Caporal Mendele Menkale Marcel Géraldin.
- **Arrêté N°0717/CAB/PR du 28 août 2020** modifiant le Décret n°2017/204 du 08 mai 2017 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'escadron Paggo David.
- **Arrêté N°0718/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Vaisseau Onana Essomba Emmanuel.
- **Arrêté N°0719/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant -colonel Ngwene Wendja Marguerite.
- **Arrêté N°0720/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Ze Jean Sylvain.
- **Arrêté N°0721/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ebanda Belinga Simon Raphael.
- **Arrêté N°0722/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Enama Nkoa Pierre Marcelin.
- **Arrêté N°0723/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Minyono Paul Calvin.
- **Arrêté N°0724/CAB/PR du 28 août 2020** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe, Djomo.

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE
MANDATE OF GREAT
OPPORTUNITIES





**Le port du masque
dans l'espace public reste obligatoire**

***Wearing of face masks
in public places is still mandatory***